

RU
TERRE
DE
SAVOIE **MI**
LLY
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.



- 01 PORTRAIT
- 02 MOYENS
- 03 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 04 HABITAT
- 05 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 06 TRANSPORTS ET MOBILITÉ
- 07 DÉVELOPPEMENT SOCIAL
- 08 ENVIRONNEMENT
- 09 TOURISME
- 10 CULTURE

SOMMAIRE



01 PORTRAIT

17 COMMUNES SOLIDAIRES ET LEUR NOMBRE D'HABITANTS*

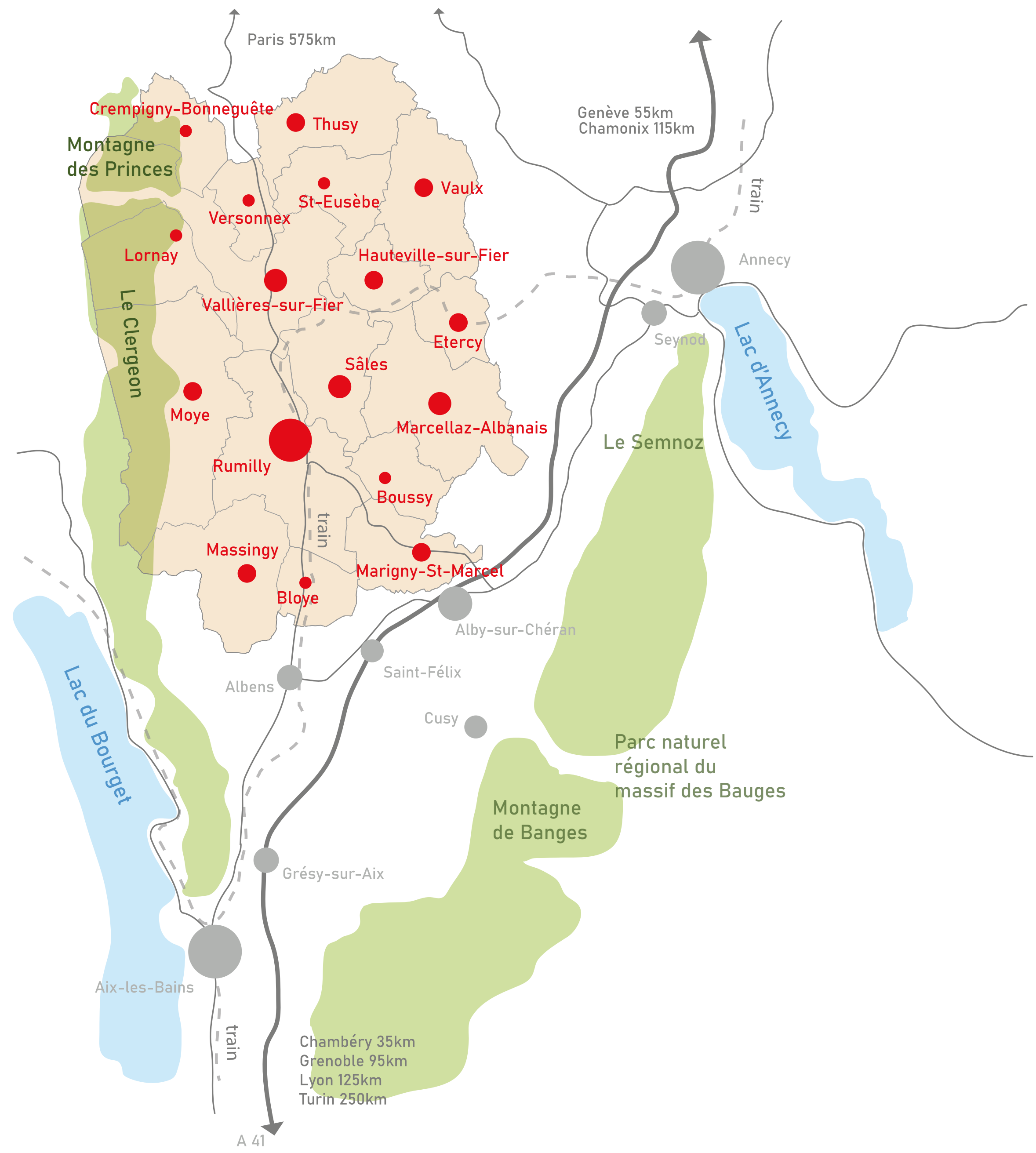
Bloye	616
Boussy	518
Crempigny-Bonneguête	329
Etercy	859
Hauteville-sur-Fier	1 055
Lornay	581
Marcellaz-Albanais	2 010
Marigny-Saint-Marcel	702
Massingy	893
Moye	1 020
Rumilly	16 145
Saint-Eusèbe	608
Sales	2 111
Thusy	1 150
Vallières-sur-Fier	2 621
Vaulx	1 052
Versonnex	635

* Population totale en vigueur
au 1^{er} janvier 2022 (INSEE)



UN TERRITOIRE ACCESSIBLE

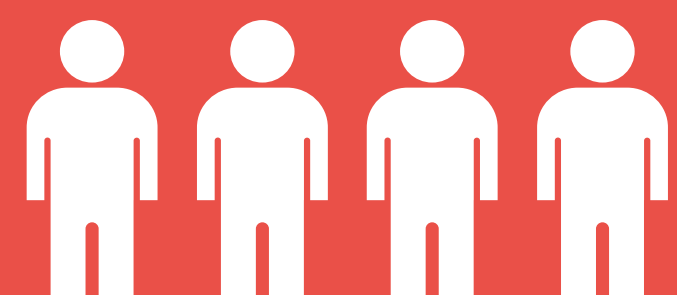
- Au cœur d'un territoire reliant Genève (1h30), Annecy (30mn), Chambéry (40mn) et Lyon (1h30) depuis l'autoroute A41
- À mi-chemin entre les lacs d'Annecy (Haute-Savoie) et du Bourget (Savoie)



01 PORTRAIT

RUMILLY TERRE DE SAVOIE EN QUELQUES CHIFFRES

- AU 31 DÉCEMBRE 2021 -



32 905

HABITANTS

17
COMMUNES

RUMILLY
VILLE CENTRE

16 145

HABITANTS

8 827
EMPLOIS
[CHIFFRES INSEE]

DONT

2 435
EMPLOIS
INDUSTRIELS

54
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

290

ÉLUS
MUNICIPAUX

72
AGENTS

SUPERFICIE

170,81

KM²

3 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES:
RUMILLY EST, RUMILLY SUD, RUMILLY NORD
1 ZONE COMMERCIALE À L'OUEST DE RUMILLY

UN BUDGET
GLOBAL
2021
DE
72,8
MILLIONS
D'EUROS

01 PORTRAIT

MANDAT INTERCOMMUNAL 2020-2026

Président

M. Christian HEISON, Maire de Rumilly

10 Vice-présidents

- **M. Jean-Pierre LACOMBE** Eau et assainissement
- **Mme Delphine CINTAS** Administration générale et ressources humaines
- **M. Roland LOMBARD** Transports et mobilités
- **Mme Laurence KENNEL** Action sociale, Logement aidé et Gens du Voyage
- **M. François RAVOIRE** Finances et Prospective
- **Mme Manon BOUKILI** Environnement, transition écologique et culture
- **M. Joël MUGNIER** Infrastructures, travaux, accessibilité et aménagement numérique
- **M. Jean Marc TRUFFET** Aménagement du territoire, urbanisme, habitat et relations avec les communes
- **M. Fanny DUMAINE** Développement économique et touristique
- **M. Yohann TRANCHANT** Prévention et valorisation des déchets et milieux aquatiques

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE (AU 31 DECEMBRE 2021)

41 DÉLÉGUÉS TITULAIRES - 13 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

BUREAU

 Président Maire de RUMILLY	 1 ^{er} Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement. Maire de MARCELLAZ-ALBANAIS	 2 ^e Vice-présidente en charge de l'administration générale et des ressources humaines. Adjointe au maire de RUMILLY	 3 ^e Vice-président en charge des transports et des mobilités. Maire de HAUTEVILLE-SUR-FIER	 4 ^e Vice-présidente en charge de l'action sociale, du logement aidé et des gens du voyage. Maire de LORNAY	 5 ^e Vice-président en charge des finances et de la prospective. Maire de VALLIÈRES-SUR-FIER	 6 ^e Vice-présidente en charge de l'environnement, de la transition écologique et de la culture. Adjointe au maire de RUMILLY	 7 ^e Vice-président en charge des infrastructures, des travaux, de l'accessibilité et de l'aménagement numérique. Maire de THUSY	 8 ^e Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat. Adjoint au maire de RUMILLY	 9 ^e Vice-présidente en charge du développement économique et touristique. Adjointe au maire de RUMILLY	 10 ^e Vice-président en charge de la prévention et de la valorisation des déchets et des milieux aquatiques. Maire de SÂLES
 Maire de BLOYE	 Maire de BOUSSY Conseillère régionale déléguée à Territoires d'Industrie	 Maire de CREMPIGNY-BONNEGUÊTE	 Maire d'ÉTERCY	 Maire de MARIGNY-SAINT-MARCEL	 Maire de MASSINGY	 Maire de MOYE	 Secrétaire du bureau et adjoint au maire de RUMILLY	 Maire de SAINT-EUSÈBE	 Maire de VAULX	 Maire de VERNONNEX
 Adjointe au maire de MARCELLAZ-ALBANAIS	 Adjoint au maire de RUMILLY	 Adjointe au maire de RUMILLY	 Adjoint au maire de RUMILLY	 Adjoint au maire de RUMILLY	 Conseillère municipale de RUMILLY	 Conseillère municipale de RUMILLY	 Conseillère municipale de RUMILLY	 Conseiller municipal de RUMILLY	 Conseiller municipal de RUMILLY	 Conseiller municipal de RUMILLY
 Conseillère municipale de RUMILLY	 Conseiller municipal de RUMILLY	 Conseiller municipal de RUMILLY	 Conseillère municipale de RUMILLY	 Conseillère municipale de SÂLES	 Conseiller municipal de SÂLES	 Adjoint au maire de VALLIÈRES-SUR-FIER	 Adjoint au maire de VALLIÈRES-SUR-FIER			

Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie



Adresse postale :
3, place de la Manufacture- BP 69 -
74152 Rumilly Cedex
Téléphone : 04 50 01 87 00
Mail : contact@rumilly-terredesavoie.fr

01 PORTRAIT

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES



L'EXÉCUTIF

- Organe exécutif de la Communauté de Communes.
- Prépare et exécute les délibérations.
- Propose au Bureau-Exécutif les orientations de travail et débat sur les sujets qui font l'actualité de la Communauté de Communes.



LE BUREAU- EXÉCUTIF

- Ouverture du Bureau-Exécutif à tous les Maires du territoire
- 22 membres : le Président, de 10 Vice-Président(e)s et 11 autres membres pour représenter chaque commune.
- Définit les orientations de travail des commissions et donne son avis sur la conduite des projets.
- Instance de débats sur les actions en cours et en préparation et sur les sujets qui font l'actualité de la Communauté de Communes.
- Propose les sujets à inscrire à l'ordre du jour du Conseil Communautaire pour décision.
- Se réunit toutes les 2 à 3 semaines selon l'actualité



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- 41 délégués titulaires et 13 délégués suppléants.
- Délibère sur les affaires relevant des compétences de la Communauté de Communes
- Se réunit au moins 1 fois par trimestre

LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

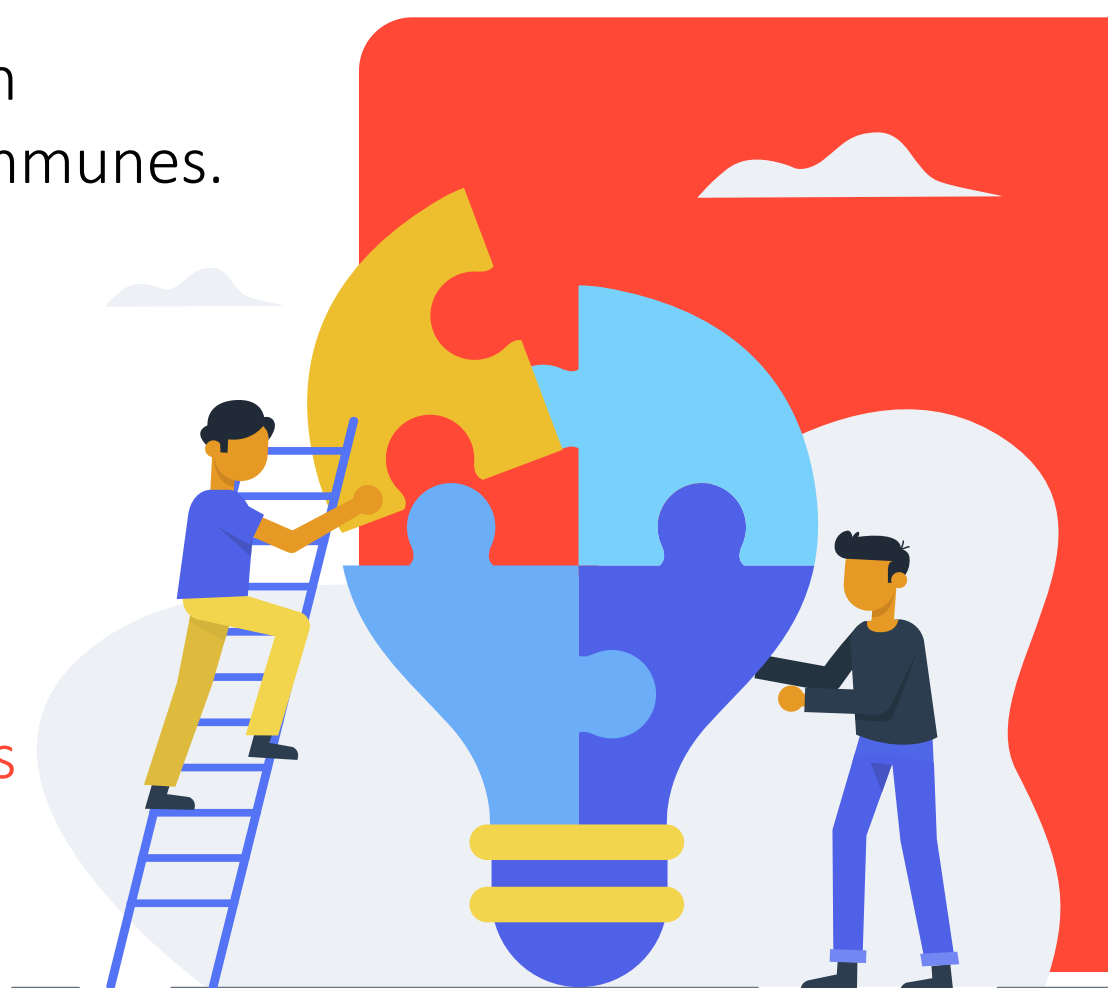
- Assurent la préparation des projets et le suivi des actions mais n'ont aucun pouvoir de décision : elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions sur des sujets d'intérêt communautaire.
- Ouvertes à tout élu municipal sans qu'il ne doit nécessairement être conseiller communautaire.
- Présidence des commissions confiée aux conseillers communautaires.

10 commissions spécialisées :

- Eau et assainissement • Administration générale et ressources humaines • Transports et mobilités • Action sociale, logement aidé et gens du voyage • Finances et Prospectives • Environnement et transition écologique • Infrastructures, travaux, accessibilité et aménagement numérique • Aménagement du territoire, urbanisme et habitat • Développement économique et touristique • Prévention et valorisation des déchets et milieux aquatiques

Autres commissions spécialisées pour les sujets les plus réglementés :

- Commission d'Appel d'Offres (CAO) • Commission d'Achat Public (CAP) • Commission de Délégation de Service Public (CDSP) • Commission de contrôle financier • Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)



LES COMMISSIONS CONSULTATIVES

- Examinent tout problème d'intérêt intercommunal concernant tout ou partie du territoire de la Communauté de Communes et se compose d'élus, personnalités extérieures particulièrement qualifiées ou directement concernées par le sujet traité :
- Commission intercommunale pour l'accessibilité
- Commission Intercommunale des Impôts Direct (CIID)
- Comité des partenaires transports urbains
- Comité consultatif des transports scolaires

01 PORTRAIT

COMPÉTENCES

HABITAT ET QUALITÉ DE VIE

CONSTRUIRE EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITANTS

- Déclinaison d'une **politique intercommunale de l'habitat** dans un Programme d'Orientations et d'Actions (POA)
- Aménagement et entretien d'une aire de grands passages à Rumilly pour **les gens du voyage**
- Etude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) à Rumilly

LIENS SOCIAUX

ÊTRE UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

- **Politique sociale** communautaire (création CIAS)
- Diagnostic Enfance-Jeunesse
- Relais **Petite Enfance**
- Maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie : **animations et portage de repas à domicile**

ORGANISATION DU TERRITOIRE

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Albanais
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)
- Zone d'Aménagement Concertée (ZAC)

DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement **d'équipements culturels et sportifs** (Gymnase du collège du Chéran, Passerelle reliant Boussy à Rumilly à la base de loisirs des Pérouses)
- Soutien à l'installation **des réseaux de communication électronique** (fibre optique) et au développement du numérique
- Favoriser la **mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics** pour les personnes en perte d'autonomie

FAVORISER LA MOBILITÉ

- **Transports scolaires**
- **Réseau urbain** J'ybus à Rumilly
- **Lignes interurbaines** régulières
- Organisation et soutien aux **mobilités actives et solidaires**
- Création, aménagement et entretien des **liaisons cyclables**

VITALITÉ ET ATTRACTIVITÉ

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)
- Dispositif **Territoire d'Industrie Rumilly - Usse et Rhône**
- Création, aménagement et entretien des **zones d'activités** industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques
- **Immobilier d'entreprises** : construction, aménagement rénovation de bâtiments et réhabilitation de friches à vocation économique ; création et gestion d'incubateurs, d'hôtels, de pépinières d'entreprises, d'ateliers relais ou d'espaces co-working ; bourse locaux d'entreprises
- **Promotion économique** du territoire
- Politique locale du **commerce**
- Politique locale **agricole**

OFFRIR LA CULTURE POUR TOUS

- Soutien à l'**éducation artistique et culturelle** des écoles primaires
- **Cinéma de plein air**

SOUTENIR LE TOURISME ET LA PRATIQUE SPORTIVE

- **Politique touristique** communautaire
- Soutien à la **pratique sportive**
- **Office de Tourisme Rumilly Albanais**
- Création, aménagement et entretien des **sentiers de randonnées**

GESTION DURABLE

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

- **Cycle de l'eau** : eaux usées, eaux pluviales et eau potable
- Assainissement des **eaux usées**
- **Prévention et sensibilisation** aux déchets
- **Collecte** des déchets
- Gestion de la **déchèterie intercommunale** à Rumilly
- Traitement et valorisation des déchets (**SIDEFAGE**)
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (**GEMAPI**)
- Elaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (**PCAET**)
- Contrat **Bassin Fier et Lac d'Annecy**

02 MOYENS

5 PROJETS PRIORITAIRES MANDAT 2020-2026

Favoriser
la mutualisation des services
avec les 17 communes membres
du territoire

Créer
un Centre intercommunal
d'Action Sociale (CIAS)



Développer
l'attractivité de la base de loisirs
des Pérouses à Rumilly

Construire
une centre aquatique
intercommunal

Déployer
une politique globale
des déplacements et infrastructures
sur le territoire

02 MOYENS

VALORISER ET AMÉNAGER LA BASE DE LOISIRS
ET LE PLAN D'EAU DE RUMILLY EN PORTANT
UNE RÉFLEXION SUR LA VOCATION DU SITE



PROJET PRIORITAIRE N°1 DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA BASE DE LOISIRS DES PÉROUSES À RUMILLY

COMITÉ DE PILOTAGE COMITÉ TECHNIQUE

- Christian HEISON
- Manon BOUKILI
- Yohann TRANCHANT
- Jean-Pierre LACOMBE
- Roland LOMBARD
- Fanny DUMAINE
- François RAVOIRE
- Eddie TURK-SAVIGNY
- Joël MUGNIER
- Sylvia ROUPIOZ
- Jean-Marc TRUFFET
- Daniel DEPLANTE
- Miguel MONTEIRO-BRAZ
- Franck ETAIX
- Yvonnick DELABROSSE
- Nicolas POIZAT
- Emmanuelle LAMPIN

- Franck ETAIX
- Yvonnick DELABROSSE
- Caroline CARLIER
- Stéphanie PEGON
- Nicolas DESCHAMPS
- Joan LAIDEBEUR
- Sébastien VERBRUGGHE
- Emmanuelle LAMPIN
- Alain FOLMER

AVANCÉES 2021

- **Sélection fin 2021 d'un prestataire extérieur** en charge de l'élaboration d'un état des lieux de ce secteur géographique ainsi que des différents scénarios possibles d'aménagement.
- **Définition du périmètre du projet** autour du point central (plan d'eau) avec un périmètre élargi qui s'étend plus largement du secteur de Madrid au secteur d'Hauterive et du secteur de la Rizière vers Boussy.
- **Volonté de trouver une véritable identité** à cet espace, qui se traduira notamment par un nom.



02 MOYENS

PROJET PRIORITAIRE N°2 CONSTRUIRE UN CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

COMITÉ DE PILOTAGE

- Christian HEISON
- Joël MUGNIER
- Jean-Marc TRUFFET
- François RAVOIRE
- Jean-Pierre LACOMBE
- Alain ROLLAND
- Miguel MONTEIRO-BRAZ
- Fanny DUMAINE
- Manon BOUKILI
- Franck ETAIX
- Nicolas POIZAT
- Joan LAIDEBEUR

COMITÉ TECHNIQUE

- Franck ETAIX
- Joan LAIDEBEUR
- Yvonnick DELABROSSE
- Nicolas DESCHAMPS
- Sébastien VERBRUGGHE
- Emmanuelle LAMPIN
- Alain FOLMER

CONSTRUIRE UN ESPACE AQUATIQUE À DESTINATION DU GRAND PUBLIC ET DES ASSOCIATIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



AVANCÉES 2021

Recrutement en novembre 2021 du groupement ESPELIA pour le démarrage de l'étude de projet selon 2 phases :

- **Phase 1 (6 à 8 mois) :** définition des contours du projet (lieu, mode d'investissement, dimensionnement, équipements, montage de l'opération).
- **Phase 2 :** à développer selon le mode opératoire retenu.



02 MOYENS

DÉFINIR LES PRIORITÉS À METTRE EN ŒUVRE
SUR LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE DÉPLACEMENTS
ET D'INFRASTRUCTURES

PROJET PRIORITAIRE N°3 DÉPLOYER UNE POLITIQUE GLOBALE DE DÉPLACEMENTS ET INFRASTRUCTURES SUR LE TERRITOIRE

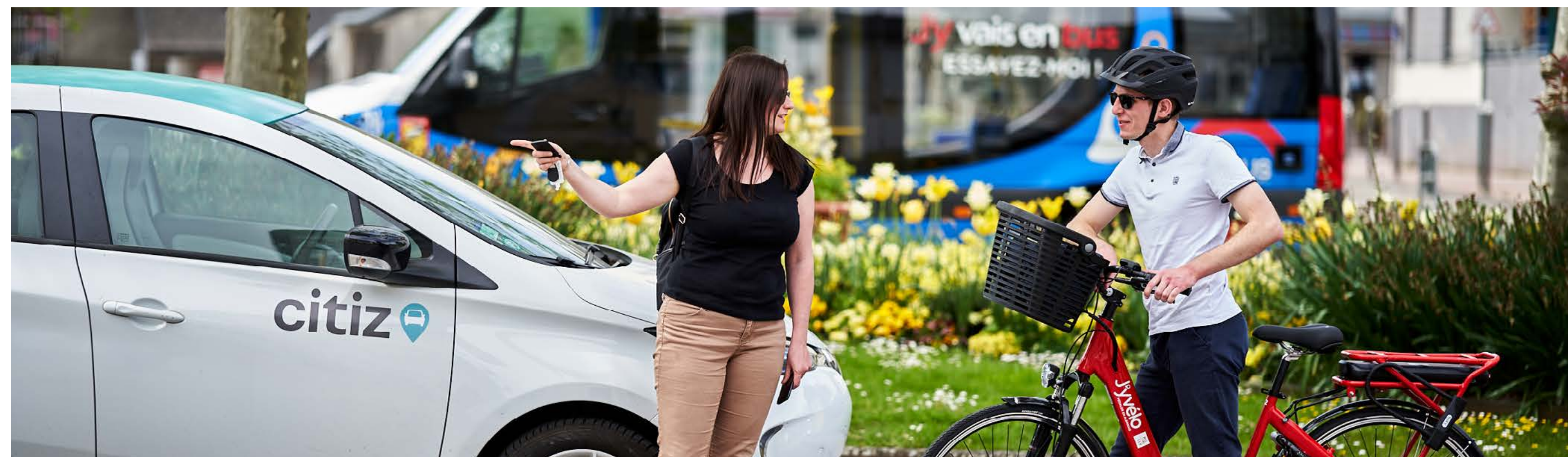
COMITÉ DE PILOTAGE COMITÉ TECHNIQUE

- Christian HEISON
- Roland LOMBARD
- Joël MUGNIER
- Alain ROLLAND
- François RAVOIRE
- Jean-Marc TRUFFET
- Eddie TURK-SAVIGNY
- Sylvia ROUPIOZ
- Franck ETAIX
- Nicolas POIZAT
- Alexandre LAYMAND

- Alexandre LAYMAND
- Caroline CARLIER
- Yvonnick DELABROSSE
- Sébastien VERBRUGGHE
- Fabrice CLOT

AVANCÉES 2021

- **Recrutement en octobre 2021** d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) le cabinet IMMERGIS, pour **accompagner la réflexion sur les flux de déplacements et sur la création d'un ouvrage de franchissement du Chéran pour désengorger les axes routiers autour de Rumilly.**
- Etude d'une durée prévisionnelle de **6 mois.**
- **Les étapes d'étude :**
 - Phase 1 – Etat des lieux et diagnostic des déplacements
 - Phase 2 – Etat des lieux des données techniques disponibles et conseils
 - Phase 3 – Stratégie de mise en œuvre



02 MOYENS

PROJET PRIORITAIRE N°4 CRÉER UN CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

ORGANISER ET REGROUPER TOUTES LES ACTIONS
SOCIALES DU TERRITOIRE AU SEIN D'UN CENTRE
INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE



COMITÉ DE PILOTAGE COMITÉ TECHNIQUE

- Christian HEISON
- Laurence KENNEL
- Monique BONANSEA
- Membres volontaires de la commission Vie Sociale de la Ville de Rumilly
- Membres volontaires de la commission Action Sociale, Logement aidé et gens du voyage de la communauté de communes
- Autres élus des communes du territoire dont membres du Bureau / Exécutif

- Anne ROCHAS
- Dominique LUPETTI
- Monique BONANSEA
- Laurence KENNEL
- Catherine COGNARD

AVANCÉES 2021

Étude de faisabilité lancée et conduite au cours de l'année 2021.

La 2^e étape de cette étude est pratiquement achevée. Elle consistait à :

- **Dresser un état des lieux** des différentes actions sociales proposées à ce jour aux habitants des 17 communes du territoire.
- Regrouper les diverses actions sociales autour de 6 grandes thématiques : **petite enfance, jeunesse, gérontologie, précarité, insertion et handicap et habitat**
- Apporter un approfondissement et un regard d'expert sur les actions de chaque thématique pour mieux évaluer les plus-values si elles devaient être portées par un CIAS.
- Prospecter des modèles/schémas de CIAS ou d'organisations d'actions sociales intercommunales sur d'autres territoires.

PROCHAINES ÉTAPES

- **Étudier les mécanismes des transferts budgétaires** des communes vers un CIAS
- **Étudier les modalités juridiques** de création d'un CIAS
- **Analyser et identifier les compétences que les communes souhaiteraient conserver et celles qui seraient transférables au CIAS** pour permettre aux élus locaux de mesurer les enjeux, l'impact, les avantages ou les inconvénients d'un tel outil au service du territoire.

02 MOYENS

MUTUALISER LES MOYENS POUR FOURNIR AUX USAGERS UN SERVICE PUBLIC EFFICIENT ET DE QUALITÉ



PROJET PRIORITAIRE N°5 FAVORISER LA MUTUALISATION DES SERVICES AVEC LES 17 COMMUNES MEMBRES DU TERRITOIRE

COMITÉ DE PILOTAGE

- Bureau / Exécutif

COMITÉ TECHNIQUE

- Commission administration générale et ressources humaines

AVANCÉES 2021

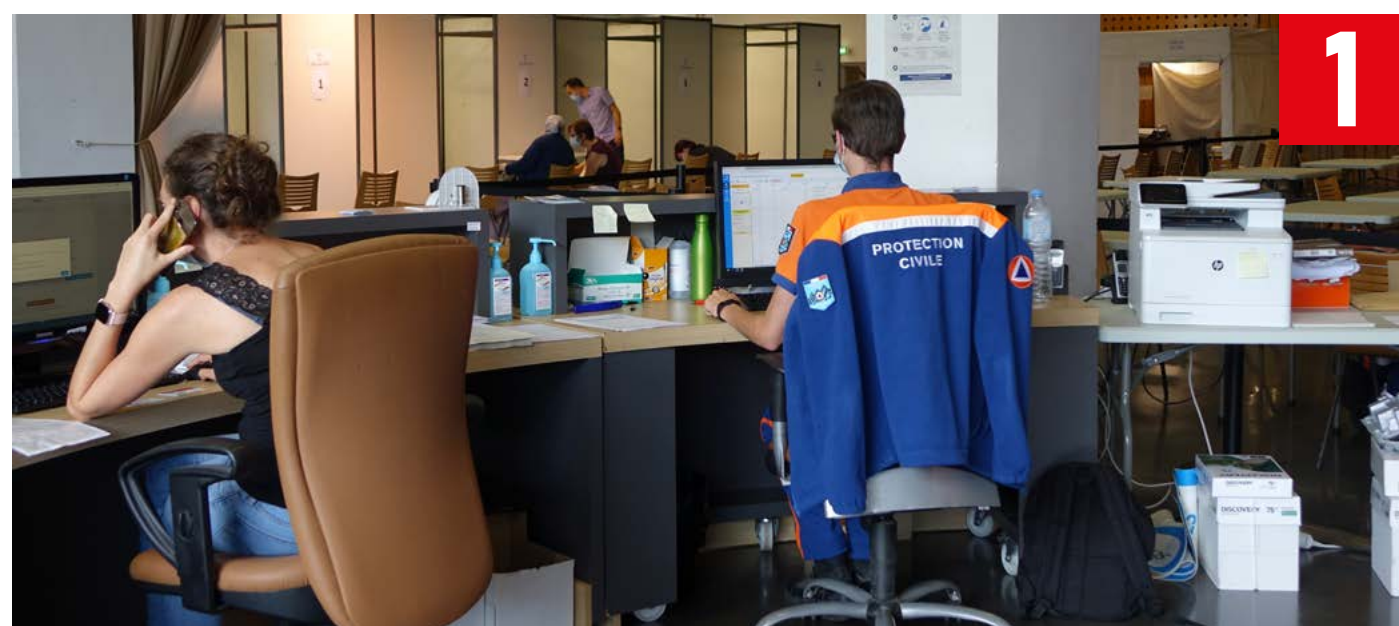
Définition de plusieurs groupes projets portant 4 thématiques phares de la mutualisation des services avec les 17 communes membres du territoire :

- **Groupe projet « Elargissement du service commun de prévention des risques professionnels » :** travail en cours entre la ville de Rumilly et la communauté de communes pour étendre ce service aux 18 collectivités du territoire (Communauté de Communes et 17 communes).
- **Groupe projet « Politique des ressources humaines et gestion prévisionnelle des emplois et compétences » :** réflexion sur un partage d'outils et d'informations sur l'ensemble du territoire.
- **Groupe projet « Action sociale intercommunale » :** choix finalisé d'un scénario par les 18 collectivités du territoire (17 communes et une intercommunalité) concernant l'action sociale à destination des agents. Adhésion en majorité des collectivités au Comité National d'Action Sociale (CNAS) au 1^{er} janvier 2022.
- **Groupe projet « Système d'information » :** réflexion sur l'élargissement du service informatique aux autres communes du territoire; réalisation d'un état des lieux des besoins informatiques en amont.

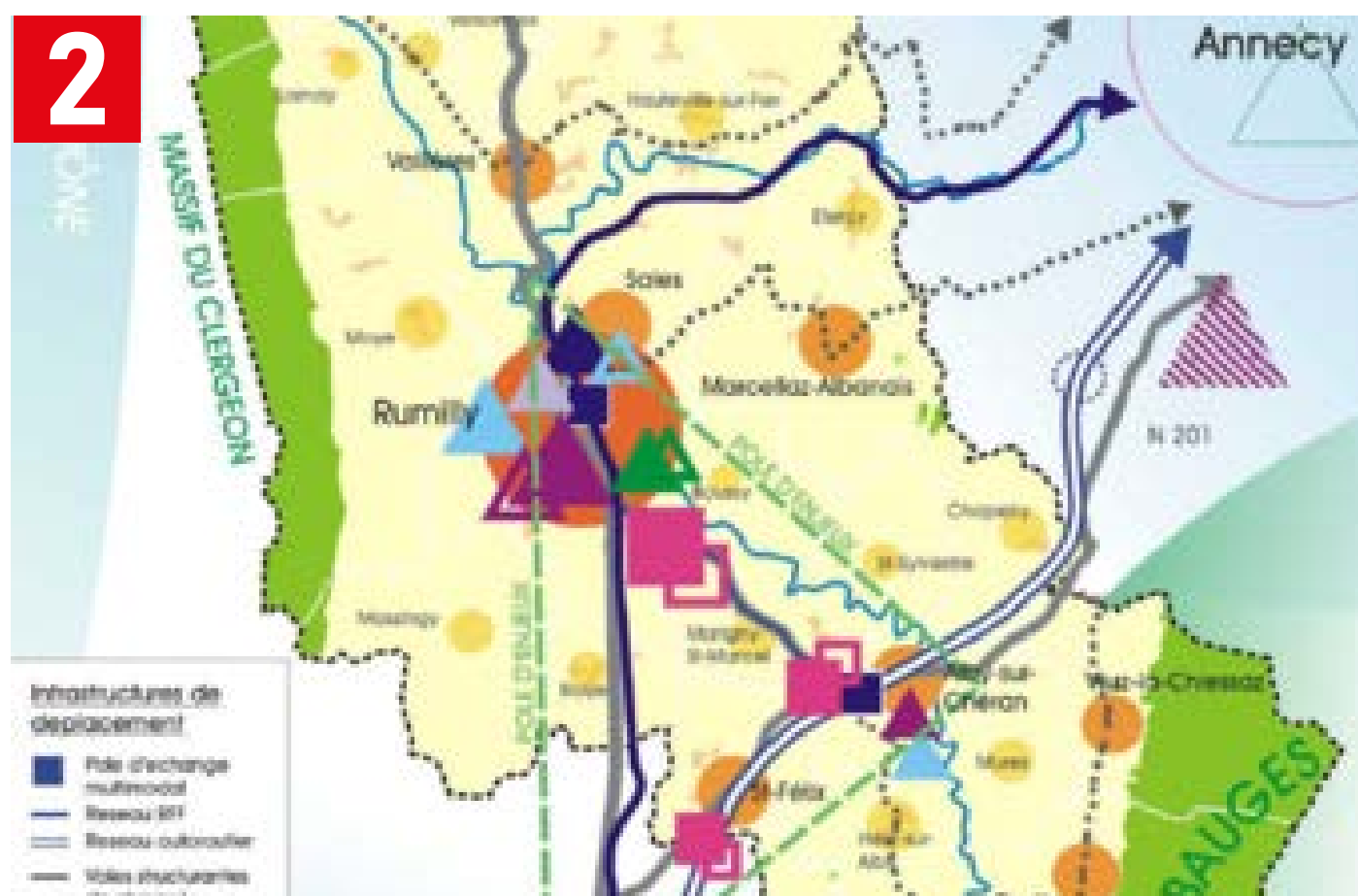


02 MOYENS

TEMPS FORTS 2021



1



2



3



5



4



1 SOUTIEN ET RELAI
À L'OUVERTURE
DU CENTRE DE VACCINATION
VILLE DE RUMILLY

25 janvier 2021

2 BILAN DU SCHÉMA DE
COHÉRENCE TERRITORIALE
DE L'ALBANAIS 2014-2020

Délibération 56 du Conseil
Communautaire du 29 mars 2021

3 LANCEMENT DU PROJET DE
CRÉATION D'UNE VÉLOSTATION
EN GARE DE RUMILLY

Délibération n°68 du Conseil
Communautaire du 26 avril 2021

4 SOUTIEN TERRITORIAL
AU GFA RUMILLY VALLIÈRES
MATCH DEMI-FINALE
DE LA COUPE DE FRANCE
CONTRE L'AS MONACO

13 mai 2021

5 APPROBATION DU CHOIX
DU DÉLÉGATAIRE (SAUR)
POUR LA RÉGIE INTÉRESSÉE
D'EXPLOITATION DU SERVICE
DES EAUX

Délibération n°83 du Conseil
Communautaire du 31 mai 2021

02 MOYENS

TEMPS FORTS 2021



6



7



8



9



10



11

6 APPROBATION DU SCHÉMA GÉNÉRAL D'ASSAINISSEMENT

Délibération 97 du Conseil Communautaire du 28 juin 2021

7 FINANCEMENT OPÉRATION LOGEMENT SOCIAL "CONSTELLIA" 16 LOGEMENTS À SALES

Délibérations 100 et 101 du Conseil Communautaire du 28 juin 2021

8 ATELIERS "BELLES ASSIETTES" POUR LES SENIORS, ANIMÉS PAR SILVERFOURCHETTE

9 juillet et 27 août 2021

9 CINÉMA DE PLEIN AIR

Saison estivale 2021

10 CHANGEMENT D'IDENTITÉ POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE TROTT&CIE

1^{er} septembre 2021

11 INAUGURATION DES TABLES D'ORIENTATION SENTIER LES BALCONS DE LA MONTAGNE DES PRINCES

10 septembre 2021

02 MOYENS

TEMPS FORTS 2021

12



14



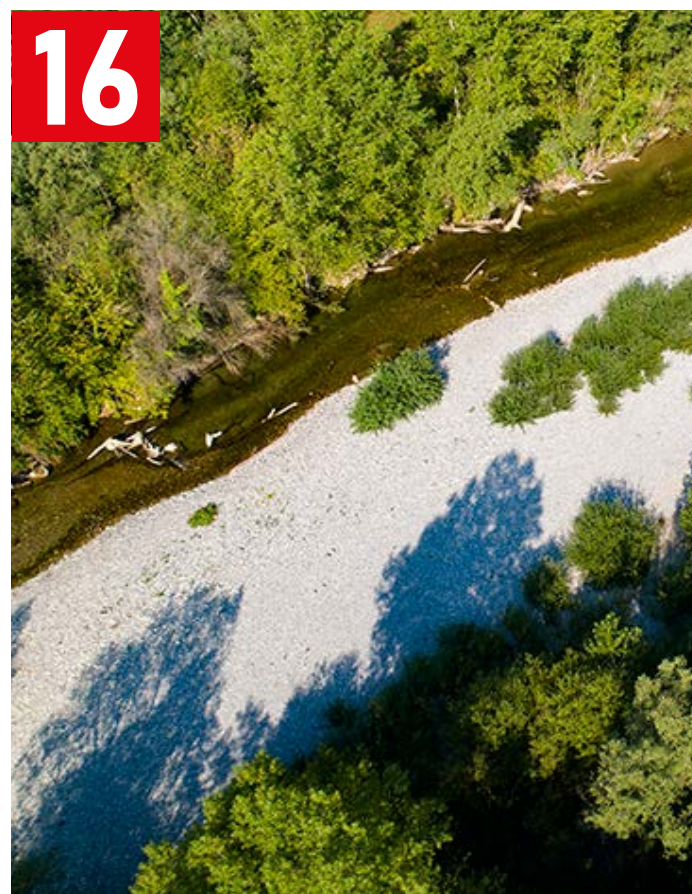
13



15



16



12 LANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉSEAUX ET D'AMÉNAGEMENT DES RUES ÉCOLES, TOURS ET MONTPELAZ À RUMILLY

15 septembre 2021

13 INAUGURATION DE LA RÉHABILITATION DE LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE À RUMILLY

Du 1^{er} au 2 octobre 2021

14 PARTICIPATION AUX JOURNÉES DE L'HABITAT

Du 1^{er} au 3 octobre 2021
Stand commun avec la Ville de Rumilly
Présentation du Service public de la performance énergétique (SPPEH)

15 ADOPTION DU PACTE DE GOUVERNANCE MANDAT 2020-2026

Délibération n°132 du Conseil Communautaire du 4 octobre 2021

16 ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY (SILA) ET TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE GRAND CYCLE DE L'EAU

Délibération n°134 du Conseil Communautaire du 4 octobre 2021

02 MOYENS

TEMPS FORTS 2021



18

19

20

17

SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT AVEC VOLET RENOUVELLEMENT URBAIN 2020-2026 (OPAH-RU) SUR LE COEUR DE RUMILLY

23 novembre 2021

APPROBATION DE LA CONVENTION

Délibération n°78 du Conseil
Communautaire du 26 avril 2021

18

SIGNATURE DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

23 novembre 2021

ENGAGEMENT DU CONTRAT

Délibération n°64 du Conseil
Communautaire du 26 avril 2021

APPROBATION DU CONTRAT

Délibération n°176 du Conseil
Communautaire du 8 novembre 2021

19

ZONE DE GRATUITÉ MARIGNY-SAINT-MARCEL

27 novembre 2021

20

PÉRÉNNISATION DU TÉLÉTRAVAIL ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Délibération n°227 du Conseil
Communautaire du 13 décembre 2021



02 MOYENS

RESSOURCES HUMAINES

POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DE LA POLITIQUE SOCIALE

La Communauté de Communes s'est fait accompagner en 2020 par un cabinet d'expertise dans sa démarche d'amélioration de sa politique sociale au bénéfice de ses agents et dans une réflexion sur la gestion des ressources humaines. En 2021, plusieurs actions ont été menées :

- Une réflexion à l'échelle du territoire sur l'action sociale qui a conduit à l'adhésion de la Communauté de Communes et d'une large majorité de communes membres au Comité National d'Action Sociale (CNAS) à compter du 1^{er} janvier 2022
- La poursuite du travail sur l'élargissement du service mutualisé de prévention des risques professionnels
- La présentation devant le Comité Technique (CT) du 1^{er} rapport social unique portant sur l'année 2020.
- L'accompagnement des agents sur la mise en œuvre au 1^{er} juillet 2021 du mode de gestion en régie intéressée des services eau et assainissement.
- La mise à jour de l'organigramme avec harmonisation des intitulés des postes.
- L'élaboration et l'utilisation de nouveaux supports pour accompagner l'entretien annuel d'évaluation, en concertation avec les membres du Comité de Direction (CODIR) et validés par les représentants du personnel.
- Mise en place de la pérennisation du télétravail au 1^{er} janvier 2022 (délibération et charte)



AU 31 DÉCEMBRE 2021

EN CHIFFRES

60 TITULAIRES OU STAGIAIRES
72 AGENTS
12 CONTRACTUELS
DONT 4 DE DROIT PRIVÉ

45 FEMMES
27 HOMMES

25 AGENTS
FILIÈRE ADMINISTRATIVE

33 AGENTS
FILIÈRE TECHNIQUE

9 AGENTS
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE

5 AGENTS HORS FILIÈRE

ÂGE MOYEN :
43 ANS

3^E BILAN EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Présentation du 3^e rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes lors du Conseil Communautaire du 29 mars 2021.

- **Etat des lieux et bilan des actions menées** et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Appréhender la collectivité comme employeur en présentant la politique ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : **recrutement, formation, temps de travail, promotion professionnelle, conditions de travail, rémunération, articulation vie professionnelle/vie personnelle.**

02 MOYENS TROMBINOSCOPE (AU 31.12.2021)

PRÉSIDENCE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

DIRECTION DU CABINET MUTUALISÉE AVEC LA VILLE DE RUMILLY

PÔLE ENVIRONNEMENT

DIRECTION DE PÔLE

ASSISTANT.E DE DIRECTION

CHEF.FE DE PROJET TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MILIEUX AQUATIQUES

SERVICE DES EAUX

RESPONSABLE INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT

RESPONSABLE OPÉ. EAU ET ASSAINISSEMENT

RESPONSABLE GESTION CLIENTÈLE (RÉGISSEUR.EUSE)

CHARGÉ.E ÉTUDES EAU ET ASSAINISSEMENT

TECHNICIEN.NE OPÉ. EAU ET ASSAINISSEMENT

RESPONSABLE FACTURATION

ASSISTANT.E ACCUEIL SECRETARIAT URBANISME

CHARGÉ.E ÉTUDES EAU ET ASSAINISSEMENT

TECHNICIEN.NE OPÉ. EAU ET ASSAINISSEMENT

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF.VE FACTURATION

ASSISTANT.E ACCUEIL SECRETARIAT URBANISME

TECHNICIEN.NE OPÉ. EAU ET ASSAINISSEMENT

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF.VE FACTURATION

ASSISTANT.E ACCUEIL SECRETARIAT URBANISME

SERVICE PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

RESPONSABLE DE SERVICE

CHARGÉ.E DE MISSION PRÉVENTION ET ANIMATION

RESPONSABLE COLLECTE DÉCHÈTERIE

ADJOINT.E RESPONSABLE ATELIER MÉCANIQUE

AGENT POLYVALENT.E CHAUFFEUR

AGENT POLYVALENT.E CHAUFFEUR

AGENT POLYVALENT.E CHAUFFEUR

AGENT POLYVALENT.E CHAUFFEUR

AGENT POLYVALENT.E CHAUFFEUR

AGENT POLYVALENT.E CHAUFFEUR

AGENT POLYVALENT.E CHAUFFEUR

AGENT POLYVALENT.E CHAUFFEUR

AGENT POLYVALENT.E CHAUFFEUR

AGENT POLYVALENT.E CHAUFFEUR

AGENT POLYVALENT.E CHAUFFEUR

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

DIRECTION DE PÔLE

CHARGÉ.E DE MISSION URBANISME

ADMINISTRATEUR.TRICE SIG

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RESPONSABLE SENTIERS DE RANDONNÉE

CHEF.FE DE PROJET TERRITOIRES D'INDUSTRIE

CHARGÉ.E DE MISSION HABITAT ET TERRITOIRE

PÔLE TRANSPORTS ET MOBILITÉ

DIRECTION DE PÔLE

CHARGÉ.E GESTION TRANSPORTS PUBLICS

CHARGÉ.E D'ÉTUDES MOBILITÉS

CHARGÉ.E GESTION TRANSPORTS PUBLICS

CHARGÉ.E ACCUEIL COMMERCIAL J'YBUS

PÔLE SOCIAL

DIRECTION DE PÔLE

ASSISTANT.E DE DIRECTION

GÉRONTOLOGIE

PETITE ENFANCE

ANIMATEUR.TRICE RELAI PETITE ENFANCE

ANIMATEUR.TRICE RELAI PETITE ENFANCE

ASSISTANT.E

AGENT LIVRAISON PORTAGE DE REPAS

AGENT LIVRAISON PORTAGE DE REPAS

AGENT LIVRAISON PORTAGE DE REPAS

AGENT LIVRAISON PORTAGE DE REPAS

ÉTUDE ET TRAVAUX ET PATRIMOINE

RESPONSABLE DE SERVICE

DESSINATEUR.TRICE PROJECTEUR.EUSE

TECHNICIEN.NE MAINTENANCE

CHARGÉ.E MAINTENANCE DES BÂTIMENTS ET SUIVI DU PATRIMOINE

FINANCES

DIRECTION

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF.VE / RESPONSABLE EXECUTION BUDGETAIRE

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF.VE

GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF.VE

COMMUNICATION ET CULTURE

CHARGÉ.E DE COMMUNICATION ET CULTURE

CHARGÉ.E DE COMMUNICATION ET CULTURE

COMMANDE PUBLIQUE AFFAIRES JURIDIQUES

DIRECTION

GESTIONNAIRE MARCHÉ PUBLIC

ASSISTANT.E ADMINISTRATIF.VE

SECRETARIAT GÉNÉRAL ACCUEIL

DIRECTION

AGENT ADMINISTRATIF.VE

ASSISTANT.E DE DIRECTION

ASSISTANT.E DE DIRECTION

SECRETARIAT DE MAIRIE ITINÉRANT

SECRETAIRES DE MAIRIE ITINÉRANT

RESSOURCES HUMAINES

DIRECTION

CONSEILLER.ÈRE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

ASSISTANT.E ADMINISTRATIF.VE

02 MOYENS

FINANCES

STABILITÉ DES TAUX D'IMPÔTS LOCAUX DEPUIS 2013

TAXE HABITATION	5.32 %
<i>Taxe additionnelle GEMAPI</i>	0.502 %
TAXE FONCIÈRE SUR PROPRIÉTÉ BÂTIE	3.51 %
<i>Taxe additionnelle GEMAPI</i>	0.26 %
TAXE FONCIÈRE SUR PROPRIÉTÉ NON BÂTIE	12.82 %
<i>Taxe additionnelle GEMAPI</i>	0.998 %
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)	10.50 %
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	26.43 %
<i>Taxe additionnelle GEMAPI</i>	0.454 %

TAXE HABITATION : SUPPRESSION PROGRESSIVE

Une suppression progressive de la taxe d'habitation s'applique selon les revenus des contribuables. **À partir de 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.** La taxe d'habitation dépend du logement et de la situation personnelle (revenus, composition du foyer..) au 1^{er} janvier de l'année.

Pour compenser les effets de la suppression de la taxe d'habitation, **des mécanismes de redistribution ont été mis en place depuis 2020.**

La Communauté de Communes s'est vue attribuer une fraction de la TVA en remplacement de la taxe d'habitation correspondant à un montant de **1 975 010 €**.



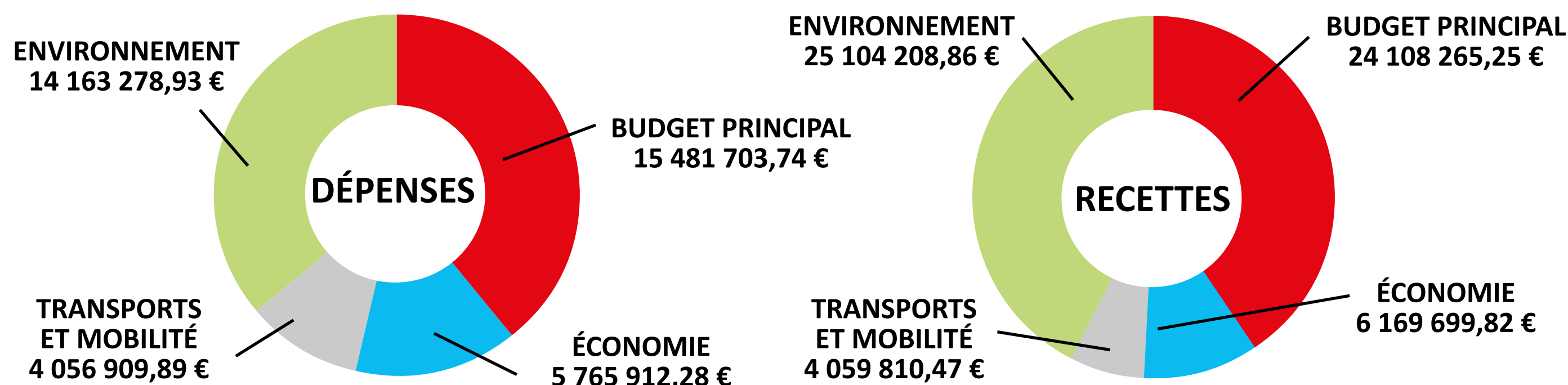
Adoption
le 27 juin 2022
en conseil
communautaire.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Données budgétaires de l'exercice 2021 intégrant les restes à réaliser		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
BUDGET PRINCIPAL		14 271 018,67 €	18 114 963,21 €	1 210 685,07 €	5 993 302,04 €	
BUDGETS ANNEXES	SPA*	Zones d'Activités Economiques	2 891 680,16 €	3 244 362,93 €	2 874 232,12 €	2 907 628,96 €
		Immobilier d'entreprises	0,00 €	16 682,26 €	0,00 €	1 025,67 €
		Elimination et valorisation des déchets ménagers	3 525 646,59 €	4 159 142,22 €	1 841 994,45 €	1 940 563,69 €
		Transports scolaires	2 577 805,49 €	2 411 001,85 €	13 769,25 €	43 363,89 €
	SPIC**	Transports publics de voyageurs et déplacements	1 240 538,66 €	1 443 858,29 €	224 796,49 €	161 586,44 €
		Eau potable	3 279 662,95 €	6 663 658,21 €	1 160 166,09 €	1 407 806,54 €
	Assainissement	2 960 070,77 €	9 466 676,57 €	1 395 738,08 €	1 466 361,63 €	
TOTAL 1		30 746 423,29 €	45 520 345,54 €	8 721 381,55 €	13 921 638,86 €	
RESTES À RÉALISER				3 592 959,89 €	1 212 955,51 €	
TOTAL 2		30 746 423,29 €	45 520 345,54 €	12 314 341,44 €	15 134 594,37 €	
Résultats consolidés de l'exercice 2020 (hors report (n-1))		EXCÉDENT 14 773 922,25 €		EXÉDENT 2 820 252,93 €		

*SPA : Service Public Administratif / **SPIC : Service Public Industriel et Commercial

BUDGET GLOBAL 2021 (FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT)



02 MOYENS

AFFAIRES JURIDIQUES

VEILLE ET INFORMATION JURIDIQUE

- **Maintien d'une veille juridique active**, notamment sur les textes en lien avec la crise sanitaire

CONTENTIEUX

Poursuite du suivi des contentieux en 2021 :

- 15 dossiers suivis, dont 11 sont des recours contentieux en lien avec le PLUi-H
- Contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble relatif aux conditions du retrait du SITO A clôturé suite au désistement du SILA

ASSURANCES

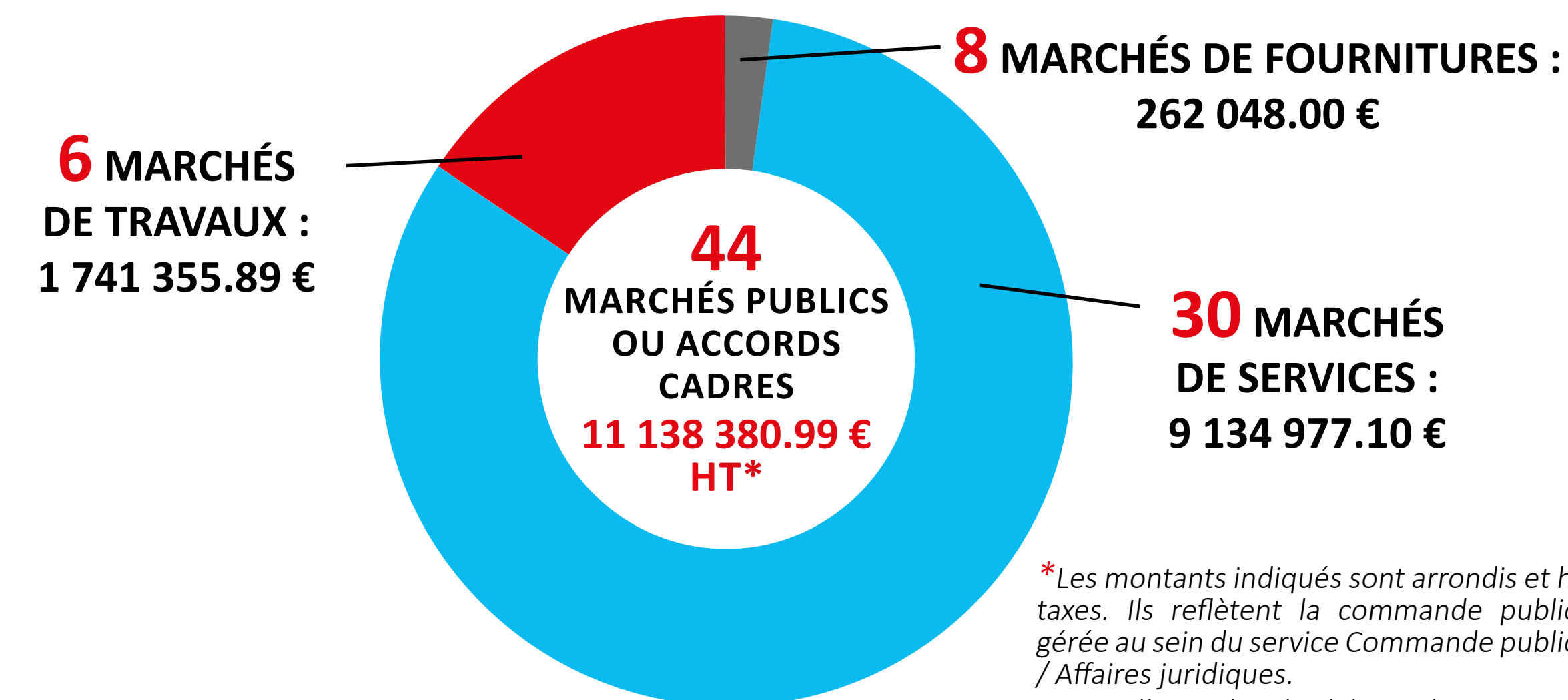
5 sinistres (contre 4 en 2020) dont 3 sinistres « responsabilité civile », 1 sinistre flotte automobile et 1 sinistre dommages aux biens

FONCIER

- **6 dossiers immobiliers suivis.** Réponses apportées sur des questions relatives au droit immobilier (acquisition de parcelles, préemption, constitutions de servitudes) et notamment en vue de la régularisation des implantation de réseaux humides).

COMMANDE PUBLIQUE

RÉPARTITION DU BUDGET DES MARCHÉS PUBLICS



* Les montants indiqués sont arrondis et hors taxes. Ils reflètent la commande publique gérée au sein du service Commande publique / Affaires juridiques.

En cas d'accord-cadre à bons de commande, seuls les montants maximaux s'ils existent ou les montants estimatifs sur la durée totale sont pris en compte.

- **32 consultations** lancées (29 en 2020)
- **3 groupements de commandes** (travaux eau potable et assainissement collectif)
- **5 Commission d'Appel d'Offres (CAO) / 20 Commission Achat Public (CAP) / 3 Commission de délégation de service public (CDSP)**

FAITS MARQUANTS

- **Nouveau Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) au 01/04/2021, entré définitivement en vigueur au 30/09/2021 après une période transitoire :** équilibre contractuel entre les parties et insertion de nouvelles clauses dans les précédents CCAG (travaux, fournitures courantes et services, prestations intellectuelles et techniques de l'information et communication) ; Intégration d'un nouveau CCAG applicable aux marchés de maîtrise d'œuvre.
- **Conclusion du contrat de régie intéressée pour l'exploitation des services d'eau potable et d'assainissement collectif avec la société SAUR – durée : 10 ans (2021 – 2031)**

02 MOYENS

COMMUNICATION



- Travail conjoint amorcé fin 2021 avec la ville de Rumilly pour sélectionner le prestataire en charge de la création d'un **espace collaboratif de travail**, qui a vocation à remplacer le portail interne des agents et apporter des outils supplémentaires pour la gestion de projet et fournir un espace documentaire pour les agents et les élus. **Mise en service programmée en septembre 2022.**



SITE INTERNET www.rumilly-terredesavoie.fr

- Traitement de l'information et éditorialisation au quotidien. **Refonte en cours (agence Stratis). Mise en ligne fin 2022.**
- **94 542 sessions en 2021**, soit **7 878** par mois
- **Top clics 2021** : déchèterie, PLUi, transport scolaire, eau et assainissement (notamment paiement facture), déchets

- **Création d'une nouvelle direction de cabinet mutualisée avec la ville de Rumilly en janvier 2021** : nouvelle organisation interne de travail et échanges collaboratifs accentués avec le service communication de la ville de Rumilly.



PACTE DE GOUVERNANCE

- Octobre 2021
- 150 exemplaires



HORS SÉRIE N°1 ET N°2

- Avril / Septembre 2021
- 14 500 exemplaires



LA REVUE N°3 et N°4

- Juillet / Décembre 2021
- 14 500 exemplaires



FACEBOOK

- **Cible : 25-50 ans. Familles** Information Communauté de Communes et relais partenaire
- 873 abonnés au 13 juin 2022
- 765 J'aime La Page au 13 juin 2022
- 115 publications (2 par semaine)
- Publications les plus performantes (max 11K) : contrôle d'accès déchèterie, zone de gratuité, travaux, cinéma de plein air, offres d'emploi, jeu concours GFA, compostage partagé, mobilité (transports scolaires, réseau J'ybus...).



LINKEDIN

- **Cible : professionnels et partenaires économiques** Offres d'emplois, information RH, développement économique (Territoire d'Industrie Rumilly Usse et Rhône...), relais partenaire (aides aux commerces et entreprises, J'y vis J'y Consomme, Rumilly.com...)
- 493 abonnés au 13 juin 2022
- Plus de 50 publications (1 par semaine)

03 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- **Maintenir et accompagner la qualité de vie sur le périmètre du territoire**, dans le respect des équilibres locaux :
 - ville / campagne
 - entreprises industrielles / agriculture
 - environnement paysager préservé / réseau de déplacements performant
- Mise en œuvre **d'outils réglementaires et de programmes d'actions partenariaux** conduits aux différentes échelles territoriales.



RESSOURCES

- Structuration du **pôle Aménagement du Territoire et Urbanisme : 8 postes**
- Recours au **cabinet conseil Espaces et mutations** pour l'appui sur les adaptations du PLUi-H



OUTILS

- **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**
Projet stratégique d'aménagement, à l'échelle d'un grand bassin de vie ou d'une aire urbaine. Fixe des orientations structurantes et assure la cohérence des plans locaux d'urbanisme communaux (PLU) et intercommunaux (PLUi).
- **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), avec volet Habitat (H)**
Document d'urbanisme réglementaire et opérationnel. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est un des éléments clés du PLUi-H
- **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)**
Fixe les orientations de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur 11 thématiques obligatoires

03 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi-H)



■ Après plus d'un an de mise en œuvre, la modification n°1 du PLUi-H est engagée

■ La modification n°1 va permettre d'effectuer un premier toilettage du PLUi-H sur **le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation**. Après plus d'un an de mise en œuvre, il s'est avéré nécessaire de modifier certaines règles pour **plus de clarté dans l'instruction des autorisations d'urbanisme**, et d'actualiser les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) avec **l'évolution des projets des communes**.

■ **Un recensement des attentes des communes** a été effectué par le service urbanisme et un bureau d'études a été désigné pour accompagner la Communauté de Communes dans le cadre des procédures d'adaptation du PLUi-H, le cabinet Espaces et Mutations. Cette modification sera finalisée en 2022.

■ **Les annexes du PLUi-H** ont été également mises à jour en octobre 2021 pour prendre en compte les nouvelles délibérations des communes devant être annexées au PLUi-H et les servitudes d'utilité publique.

■ La Communauté de Communes poursuit **l'accompagnement aux questions des particuliers, communes et acteurs professionnels (215 demandes en 2021) grâce à plusieurs outils** :

- [Accès à toutes les pièces constitutives du PLUi-H sur le site internet](#)
- *Retranscription dans le Géoportail National de l'Urbanisme, qui permet à tout un chacun de consulter le classement des parcelles et les règles afférentes*

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) DE L'ALBANAIS

Conformément aux dispositions de l'article L143-28 du Code de l'Urbanisme, la Communauté de Communes a réalisé début 2021, **un bilan 2014-2020** portant analyse des résultats du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) de l'Albanais sur son territoire.

Suite à la réalisation de ce bilan, la Communauté de Communes, par délibération n°2021_DEL_056 du Conseil Communautaire du 29 mars 2021, a approuvé l'analyse des résultats de l'application du Schéma de Cohérence Territoriale, et maintenu les dispositions du SCoT de l'Albanais sur le territoire de la Communauté de Communes.

En parallèle, des discussions ont repris entre les EPCI composant le SCoT du Bassin annécien et la Communauté de Communes quant à la possibilité de **rejoindre le syndicat mixte du SCoT du Bassin annécien dans la perspective d'un SCoT élargi**.

FONDS DE SOUTIEN AUX ÉTUDES URBAINES EN LIEN AVEC LE PLUi-H

■ Afin de favoriser la réalisation d'études urbaines en lien avec les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du PLUi-H, la Communauté de Communes a mis en place un fond de soutien à la réalisation des études urbaines par délibération du 15 février 2021 (délibération n°2021_DEL_011).

■ A ce titre, 3 communes ont pu bénéficier de cette aide financière de la Communauté de Communes en 2021 : Vallières-sur-Fier, Vaulx et Hauteville-sur-Fier.

04 HABITAT



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- Encadré par des directives législatives, le **Programme local de l'habitat**, volet H du PLUi adopté le 3 février 2020, définit pour 6 ans les objectifs à atteindre à partir des axes identifiés dans le **Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** :
 - Répondre à la diversité des besoins en logements
 - Favoriser le renouvellement urbain
 - Accompagner le développement de l'habitat dans une perspective de valorisation du cadre de vie
 - Prévoir des dispositifs fonciers
 - Renforcer les instances intercommunales de pilotage



RESSOURCES

- Recours au **cabinet conseil Urbanis** pour le suivi et l'animation de l'**Opération programmée d'amélioration de l'habitat – Renouvellement urbain (OPAH-RU)**
- Permanences des conseillers de l'**Association Savoyarde pour le Développement des Energies (ASDER)** dans le cadre de la mise en oeuvre du **service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH)**
- Appui externe : services de l'**Etat, du Département de Haute-Savoie et des acteurs locaux de l'habitat**



OUTILS

- Le **Programme d'orientations et d'actions (POA)** décline les objectifs de la politique Habitat :
 1. Développer une offre de logements diversifiée
 2. Réhabiliter le parc privé
 3. Favoriser la qualité énergétique et environnementale de l'habitat
 4. Développer une politique foncière intercommunale
 5. Animer la politique locale de l'habitat.
- **L'observatoire de l'Habitat** développe des outils de connaissance du territoire :
 - Développement territorial (démographie, revenus, emploi...)
 - Marché du logement, description du parc et identification des besoins
 - Évaluation des actions définies dans le cadre du PLH
- **2 actions mises en oeuvre sur le territoire** :
 - OPAH-RU du cœur de ville de Rumilly
 - Service public de la performance énergétique de l'Habitat (SPPEH)

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT – RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) CŒUR DE VILLE DE RUMILLY

- **Signature de la convention OPAH-RU le 23 novembre 2021, en présence des partenaires financiers :** Préfet de la Haute-Savoie, délégué local de l'ANAH, Action Logement, Département de Haute-Savoie, Banque des Territoires, Ville de Rumilly.
- **Objectifs du dispositif :** favoriser la qualité de vie en centre-ville, diminuer le nombre de logements vacants, accompagner les porteurs de projets et syndicats de copropriété, lutter contre l'habitat dégradé.
- **Durée :** 5 ans – Objectif quantitatif : 275 logements – Engagement financier : 3,7 millions d'aides aux travaux
- **Ouverture des permanences début 2022**

JOURNEES DE L'HABITAT

- **Participation aux 23^e Journées de l'Habitat à Rumilly en animant un stand partagé avec la Ville de Rumilly.**

- informations sur le tri et le recyclage des déchets
- sensibilisation sur l'importance de composter ses biodéchets
- conseils pour être le mieux aidé et accompagné dans un projet de rénovation grâce à la présence des professionnels de l'ASDER

- information et accompagnement sur les travaux de redynamisation du centre-ville de Rumilly et la réhabilitation des logements du centre historique de la ville (action Cœur de Ville).



ADOPTION D'UN NOUVEAU RÈGLEMENT DES AIDES À LA PIERRE

La Communauté de Communes a lancé la révision du règlement d'aides à la production de logements sociaux adopté lors du premier PLH.

- **Financement :** taux de réalisation sur la période 2009-2020 (PLH 1) = 97,43%
- **Nouveau budget alloué à cette action pour les 6 années du PLH 2 :** 1,2 millions €
- **Objectif de production :** 600 logements répartis sur l'ensemble du territoire.
- **Enjeux :** encourager l'effort de production des communes bourgs et villages /favoriser la création d'une résidence Jeunes actifs en cœur de Rumilly et la réhabilitation-reconstruction de l'actuelle résidence sociale.

2021 :

- **1^{er} programme de 14 logements sociaux à Marigny-St-Marcel**, ce qui porte à 12 le nombre de communes disposant d'un parc social.
- Subventionnement d'une production de **48 logements (locatif social et accession à la propriété).**

SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT (SPPEH)

- **Service d'accompagnement des ménages tout au long de leurs projets de rénovation énergétique**, déclinaison locale de France Rénov : co-financé par la région Auvergne Rhône-Alpes, le département de la Haute-Savoie et la Communauté de communes.
- Lancé le 1^{er} juillet 2021 dans la continuité de l'**espace Info Énergie** préalablement mis en place et animé par l'ASDER. **170 contacts en 6 mois.** Demande très active et en hausse, nécessite l'ouverture d'une 2^e permanence dans les locaux de la Communauté de Communes.

05 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- **Mise en œuvre d'une stratégie sur le foncier à vocation économique :**
 - Axe 1: optimiser le foncier dans les zones d'activités existantes
 - Axe 2: aménager les nouvelles zones identifiées au PLUiH en priorisant ces aménagements
- Etude de l'opportunité **du transfert de la compétence commerce**
- **Ré-engagement et poursuite du soutien** de la Communauté de Communes auprès de ses partenaires:
 - *Initiative Grand Annecy (IGA)*
 - *Comité d'Action Économique (CAE)*
 - *SOLUCIR*



RESSOURCES

- Recours à l'**Etablissement public foncier 74** pour l'élaboration **du plan d'action foncière**
 - 1^{re} convention partenariat **SOLUCIR**
 - **Nouvelle convention triennale avec Initiative Grand Annecy**, avec un budget nuel alloué de 1€/hab et un second abondement au « prêt d'honneur » à hauteur de 150 000 €
 - **Soutien au CAE** pour l'organisation de manifestations (170 000 €/an)



OUTILS

- Le plan d'action foncière définit **la stratégie d'intervention de la Communauté de Communes en matière de foncier :**
 - *Evaluer la dureté foncière des secteurs d'aménagement*
 - *Définir les modalités de réalisation des aménagements*
- Poursuite de **la commercialisation du foncier** disponible dans les Zones d'Activités Economiques (ZAE)
- **Instruction des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)** et usage du droit de préemption urbain en fonction des opportunités sur les ZAE.
- **Réponse à l'appel à projet Mix-Cité 3** qui est lancé mi-2021 par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), l'Etablissement Public Foncier (EPF) 74 et la Direction départementale des Territoires (DDT). Le projet vise à réaliser une étude d'aménagement et d'optimisation foncière sur une zone d'activité existante.

05 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LE FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE

POURSUITE DES COMMERCIALISATIONS DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE) DU TERRITOIRE

- **3 ventes de terrains** en ZAE signées en 2021
- **2 acquisitions de terrain** dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie foncière
- **Rencontre des porteurs de projets** à la Communauté de Communes

OPTIMISATION DU FONCIER DANS LES ZAE

- **Analyse des prix de marché** actuellement pratiqués sur le territoire en matière de terrains et locaux
- Etude sur l'opportunité de la mise en place **des baux à construction sur les terrains**
- Mise en place **d'une grille d'analyse des porteurs de projets** pour l'attribution des terrains
- **Veille foncière** à travers les **Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)** et définition des priorités d'acquisition (**Droit de préemption urbain**) dans les secteurs identifiés comme stratégiques.
- Rencontre et échanges avec les structures partenaires pour identifier **des outils permettant d'analyser les gisements fonciers à cibler.**
- **Réponse à l'appel à projet Mix-Cité 3 lancé en septembre 2020** par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), l'Etablissement Public Foncier (EPF) 74 et la Direction départementale des Territoires (DDT). Le projet vise à réaliser **une étude d'aménagement et d'optimisation foncière sur la zone d'activité économique existante de Balvay**

TERRITOIRES D'INDUSTRIE RUMILLY - USSES ET RHÔNE

- **3 comités de pilotage et une dizaine de réunions de travail thématiques** depuis la signature du contrat
- Définition de **la mise en œuvre opérationnelle et déploiement des actions prioritaires**
- **Création de supports de communication** : newsletter, page LinkedIn, site internet de la Communauté de Communes pour valoriser la dynamique locale et maintenir le lien avec les acteurs impliqués dans la démarche. Relai d'information auprès des entreprises locales
- **Mise en place de groupes de travail** en invitant les industriels du territoire à participer et échanger individuellement sur les actions initiées

Pour rappel, le dispositif **Territoires d'Industrie Rumilly Usse et Rhône** est déployé localement en partenariat avec BPI France, le Comité d'Action Economique Rumilly Alby développement (CAE), TEFAL, Ferropem, La Région Auvergne Rhône-Alpes, La Banque des Territoires, Pôle Emploi.



06 TRANSPORTS ET MOBILITÉ



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- En 2020, le pôle Transports / Mobilité a poursuivi la mise en œuvre **du Schéma directeur des déplacements et infrastructures, adopté en 2013**. Ce document définit la politique des transports et mobilités de la communauté de communes à court, moyen et long termes.
- En qualité d'**Autorité organisatrice de la mobilité (AOM)** sur son territoire, Rumilly Terre de Savoie développe ses collaborations avec les autres AOM locales et partenaires institutionnels (Région, Département, opérateurs, SPL...)



RESSOURCES

- **Pôle Transports / Mobilité : 5 agents**
 - Partenariat avec la SPL **Sibra**
 - Partenariat avec la SPL **Agence écomobilité Savoie-Mont-Blanc**
 - Partenariat avec **6 sociétés de transports de voyageurs**
- 2 budgets annexes distincts :
- **Transports de voyageurs et déplacements 2021**
 - Fonctionnement 1 221 000 € HT
 - Investissement 331 000 € HT
 - **Transports scolaires 2021**
 - Fonctionnement 2 545 000 € TTC
 - Investissement 14 000 € TTC



OUTILS

- **Transport urbain J'ybus**
 - 5 minibus • 3 lignes dont 1 à la demande • 199 737 km parcourus
 - 179 958 voyages en 2021
- **Transport interurbain lignes 32 et 33**
 - 2 lignes régulières • 2 allers-retours quotidiens entre Rumilly et Annecy • 55 965 km parcourus / an
 - Coût de fonctionnement annuel : 227 985 € HT
- **Transport scolaire**
 - 1 800 élèves transportés quotidiennement, de la maternelle à la terminale • 10 navettes quotidiennes entre les parkings de rabattement et les établissements scolaires (Démotz de la Salle, Collège du Chéran, Lycée Porte des Alpes)
 - Coût de fonctionnement des circuits : 1 864 800 € TTC en 2021

06 TRANSPORTS ET MOBILITÉ

MOBILITÉ URBAINE

L'année 2021 a été marquée par un retour des usagers sur le réseau J'ybus après une année 2020 fortement pénalisée par la crise sanitaire.

FRÉQUENTATION

Les résultats (en moyenne)

- 625 montées quotidiennes sur le réseau J'ybus dont :
- 517 montées par jour sur la ligne 1 (590 avant crise covid)
- 97 montées par jour sur la ligne 2 (160 avant crise covid)
- 10 voyages par jour sur la ligne 3 à la demande (15 avant la crise covid)

Des clients fidèles

- 2 350 abonnements mensuels ont été vendus en 2021 dont :
- 2 000 mensuels ■ 200 annuels ■ 150 scolaires+
- 355 adhérents ayant utilisé la ligne 3 de transport à la demande.

Des canaux digitaux au cœur de l'information voyageurs

- 500 téléchargements de l'appli J'ybus en moins d'un an
- 11 000 utilisateurs du site www.jybus.fr en 2021
- 300 abonnés à la page Facebook



NOUVEAUX HORAIRES ET NOUVELLE APPLI

En mars 2021 J'ybus a effectué ses premiers ajustements d'horaires afin notamment de **favoriser les correspondances avec les TER en gare de Rumilly, de répondre aux attentes des usagers et de limiter au maximum les avances-retards.**

Pour continuer sur sa lancée, J'ybus simplifie le quotidien de ses usagers en proposant **son application mobile.** Disponible depuis le 15 mars 2021 pour le grand public, ce tout nouvel outil offre plusieurs fonctionnalités comme :

- Un calculateur d'itinéraire multimodal
- Les horaires de tous ces services
- Un module de cartographie interactive des lignes et arrêts
- L'info trafic
- La possibilité d'inscrire des trajets en favoris

PROTOCOLE SANITAIRE

L'exploitation du réseau J'ybus durant l'année 2021 s'est poursuivie sous protocole sanitaire (plexiglas isolant les postes de conduite ; désinfection quotidienne des véhicules ; port du masque obligatoire pour les voyageurs).

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME, la Communauté de Communes a réalisé une étude faisabilité d'exploitation d'un bus électrique sur le réseau J'ybus, avec prise en compte des impacts techniques et économiques.

06 TRANSPORTS ET MOBILITÉ

MODES ACTIFS

La Communauté de Communes a poursuivi ses engagements en faveur des modes actifs et notamment du vélo.

VÉLOSTATION EN GARE

Forte de son projet d'installation d'une vélostation en gare de Rumilly, la Communauté de Communes a répondu à **l'appel à projets « 1001 gares » de la SNCF**.

Le projet a été retenu et la SNCF a consacré la fin de l'année 2021 à des travaux de libération d'un espace de 60 m² dans l'aile nord du bâtiment de la gare.

De son côté la Communauté de Communes s'est mobilisée en 2021 pour réaliser les investissements nécessaires à la future exploitation de ce nouveau service qui ouvrira ses portes en 2022 (parc de vélos, équipements annexes, mobiliers...) dont elle a défini et déposé la marque : **J'yvélo**

J'yvélo
SE DÉPLACER EN ALBANAIS



INTÉGRATION À LA VÉLOROUTE DES 5 LACS

En 2021 la Communauté de Communes a terminé **l'étude de définition et d'aménagement d'une véloroute de l'Albanais**. Suite à cette étude, elle a répondu favorablement à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour **un transfert de maîtrise d'ouvrage de ce projet majeur d'infrastructure cyclable**, pour les sections intégrées au projet « Véloroute des 5 lacs » porté par la Région.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

06 TRANSPORTS ET MOBILITÉ

LIGNES INTERURBAINES

La Communauté de Communes gère depuis fin 2018 deux lignes régulières interurbaines 32 et 33 entre Rumilly et Annecy.

FRÉQUENTATION

■ La Communauté de Communes a réalisé une enquête origine-destination des clients des lignes 32 et 33 en septembre 2021 :

Fréquentation moyenne par jour pour la ligne 32 : 52 personnes transportées

Fréquentation moyenne par jour pour la ligne 33 : 32 personnes transportées

Le constat : 2 lignes construites initialement pour une cible large mais une offre qui s'est réduite au cours des années avant transfert à la Communauté de Communes ; deux lignes majoritairement à destination des scolaires.

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE RESTRUCTURATION

Au regard des résultats et constats précités, une étude de restructuration de ces lignes a été lancée et confiée à la SPL Sibra en octobre 2021. Cette étude a pour objectifs de :

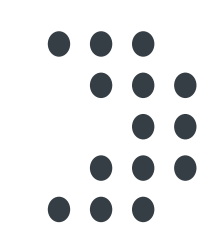
- **Définir une nouvelle orientation de l'offre** des lignes 32 et 33 pour répondre au mieux aux attentes des habitants du territoire ;
- **Intégrer ce nouveau produit dans le réseau J'ybus** afin de développer sa fréquentation et ouvrir le réseau J'ybus à certaines communes périphériques ;
 - Définir précisément **les coûts d'exploitation et recettes commerciales attendues** ainsi que les investissements nécessaires ;
 - **Etudier les impacts** d'une restructuration de l'offre pour les clients actuels des lignes 32 et 33 et faire des propositions de **mesures compensatoires**.

32



Rumilly
Vallières-sur-Fier
Hauteville-sur-Fier
Vaulx
Annecy

33



Rumilly
Sales
Marcellaz-Albanais
Etercy
Annecy



TRANSPORTS SCOLAIRES

INSCRIPTION EN LIGNE

■ **Le portail d'inscription en ligne développé en 2020** dans le contexte de la crise sanitaire a porté ses fruits pour les inscriptions 2021 avec 1400 inscriptions réalisées en ligne soit près de 80% des élèves.

PROTOCOLE SANITAIRE

■ **L'année 2021 s'est poursuivie sous protocole sanitaire** (plexiglas isolant les postes de conduite ; désinfection quotidienne des véhicules ; port du masque obligatoire pour les élèves).

07 INFRASTRUCTURES ET ACCESSIBILITÉ

GYMNASE INTERCOMMUNAL DU GYMNASSE DU CHÉRAN



Le gymnase a bouclé sa 3^e année d'exploitation. Outre les infrastructures nécessaires à la pratique sportive des collégiens, le bâtiment comprend aussi un mur d'escalade et un dojo.

L'idée ? **Accompagner le développement des activités de montagne et des arts martiaux**, pratiques en fort développement sur le territoire.



ASSOCIATIONS UTILISATRICES DU GYMNASSE

- **Ensembles des clubs locaux : 1800 adhérents**
- **Grande salle** : Rumilly athlé 74, Rumilly basket club, Badminton rumillien
 - **Dojo** : Albanais Seyssel Judo Pays de Savoie, Annecy karaté, Police municipale
 - **Mur d'escalade** : Albanais vertical, Club alpin français



PASSERELLE SUR LE CHÉRAN RELIANT RUMILLY ET BOUSSY

- **Ouverte en octobre 2018, elle connaît depuis une très forte fréquentation.**
- Des "barrières-chicanes" ont été installées en 2019 pour freiner la vitesse d'accès des 2 roues, ainsi qu'un rappel des consignes de franchissement à pied de l'ouvrage.

08 DÉVELOPPEMENT SOCIAL



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- Petite Enfance : **animation du Relais Petite Enfance "Trott&Cie"**
- Gériatrie : **portage de repas à domicile** et organisation de temps forts sur la **prévention de la perte d'autonomie et le maintien du Bien Vieillir en Albanais** (suspendus en 2020).
- Réalisation d'un **diagnostic Enfance- Jeunesse (lancement 2022)**
- Étude d'opportunité pour la création d'un **Centre intercommunal d'Action Sociale** (CIAS)



RESSOURCES

- **Relais Petite Enfance "Trott&Cie"** : 2 animatrices. Participation financière de la **CAF** par le versement de la Prestation de Service Enfance Jeunesse (PSEJ) et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- **Gériatrie** : 5 agents de portage de repas et 2 agents administratifs pour la coordination des actions du pôle (direction et assistante de direction).
- Collaboration avec **les acteurs sociaux et médico-sociaux locaux de la gériatrie** (CCAS et Commissions d'Actions Sociales des communes du territoire)
- Partenariat avec **Serenity.DOM** (subvention annuelle de 80 000€)



OUTILS

- **Relais Petite Enfance**
170 assistants maternels en activité • 581 accueils individualisés
• 97 animations (dont 66 ateliers de jeux libres, 5 ateliers de psychomotricité, 26 ateliers parents-enfants) • 4 séances de lecture en bibliothèque • 1 spectacle, 1 soirée bricolage assistants maternels • 1 soirée d'échange autour des pratiques professionnelles assistant maternels • 2 conférences IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé)
- **Portage de repas à domicile**
38 120 plateaux-repas • 230 bénéficiaires • 145 repas par jour en moyenne
• 2 menus au choix chaque jour • 3 régimes alimentaires • 4 livraisons /jour : 2 tournées à Rumilly, 2 "tournées de campagne" • 5 agents de livraison • 5 tranches tarifaires allant de 6.23 € à 10.08 € par repas
- **Seniors**
Plusieurs temps forts tout au long de l'année et notamment pour sensibiliser sur des sujets concernant les seniors, partager des moments conviviaux et nourrir les liens intergénérationnels avec les familles du territoire.

08 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

PETITE ENFANCE

NOUVELLE IDENTITÉ POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE TROTT&CIE !

Depuis le 1^{er} septembre 2021, le Relais Assistants Maternels et Parents Trott'in RAM a été rebaptisé Relais Petite Enfance Trott&Cie en partenariat avec la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF).

Cette réforme vise le renforcement des missions des Relais :

- Observatoire de la petite enfance sur le territoire
- Information sur les modes d'accueil du jeune enfant, individuels et collectifs, présents sur leur territoire et accompagnement des familles dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins.
- Relais d'information pour les parents, les assistants maternels et les gardes à domicile
- Soutien à la parentalité : lieu de rencontres et d'échanges autour des pratiques éducatives
- Promotion-valorisation du métier d'assistant maternel
- Lieu de rencontre et d'échanges autour des pratiques professionnelles (analyse de la pratique)
- Organiser des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent

Le Relais Trott & Cie est déjà inscrit dans cette démarche. Parmi les missions renforcées désignées par la CAF, le Relais s'est positionné sur l'analyse de la pratique.



LES MOMENTS FORTS DU RELAIS EN 2021

- **Versement d'une prime de 5 000 € par la CAF pour le Relais suite à la crise sanitaire 2020 pour aider et encourager la structure à relancer ses activités :** ateliers médiation animale, renouvellement matériel de psychomotricité, analyse des pratiques professionnelles, achats d'ouvrages professionnels...
- **Taux de fréquentation** qui n'atteint pas le niveau d'avant la crise sanitaire.
- Arrivant à son terme fin 2021, une nouvelle convention Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est retravaillée avec la CAF et se transformera en **Convention Territoriale Globale (CTG)** d'ici fin 2022.

GÉRONTOLOGIE

RÉÉVALUATION TARIFAIRE DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

En janvier 2021, la réévaluation tarifaire appliquée aux bénéficiaires a été plus forte que les autres années (+ 2% sur chaque tranche tarifaire) car aucune révision n'avait eu lieu l'année précédente.

- Chaque année, au 1^{er} juillet, la cuisine centrale réévalue le prix de fabrication du panier-repas en fonction de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) de l'INSEE et le répercute, si besoin, sur le prix unitaire facturé à la Communauté de Communes.

Tarif 1 Quotient familial 0 à 580	Tarif 2 Quotient familial 581 à 1 010	Tarif 2 Quotient familial 581 à 1 010	Tarif 4 Quotient familial 1 501 à 2 000	Tarif 5 et accompagnants Quotient familial + 2 000
6.23 €	7.24 €	8.57 €	9.40 €	10.08 €



LES ACTIONS SENIORS MENÉES EN 2021 SUR LE TERRITOIRE

Le département de Haute-Savoie octroie chaque année une subvention au pôle social de la Communauté de Communes pour mener à bien les actions seniors (7 500 € en 2021)

- 26 février : **ateliers cuisine à domicile en visioconférence** ("recettes hivernales pour un vrai régal") animés par **Silver Fourchette** (87 participants)
- 9 juillet / 27 août : **ateliers "Belles assiettes"** pour les seniors du portage de repas à domicile animés par **Silver Fourchette** (10 participants)
- 28 octobre / 19 novembre / 3 décembre : **ateliers de sensibilisation** à destination des plus de 60 ans sur le "**Bien vieillir chez soi**" animés par **SOLIHA (Solidaire pour l'habitat)** (32 participants)
- 9 décembre : **Atelier d'échanges et d'informations sur le changement d'habitat** pour les seniors animés par **SERENIMOUE** (7 participants)
- 10 décembre : **projection-débat du Film « Graines d'Espoir »** avec la présence du réalisateur Pierre Beccu au cinéma Les Lumières de la Ville à Rumilly (50 participants)
- **Journal des bénéficiaires de l'aide à domicile "Le P'tit Barjaqueur"** 2 fois par an. Lectorat : 500 bénéficiaires chaque semestre.

AIDES PORTÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Subvention **Serenity.DOM** : 80 000 €
- Subvention exceptionnelle au **Chantier Local d'Insertion (CLI)** : 18 589 € pour combler un déficit d'activité en partie financé par le FSE (Fonds Social Européen). Cette aide n'est plus attribuée en 2022. **Une nouvelle convention d'objectifs et de financement pluriannuelle 2022-2026 va être établie pour formaliser le partenariat.**

09 ENVIRONNEMENT



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- Mise en place d'un **nouveau mode de gestion des services eau et assainissement**
- Poursuite de l'organisation des services avec l'ouverture d'un poste de **chef de projet** pour élaborer et animer le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** et les actions en matière de transition écologique et milieux aquatiques (notamment relatives à la compétence **Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI)**...)
- Suivi du partenariat avec le **Parc Naturel Régional du Massif des Bauges**



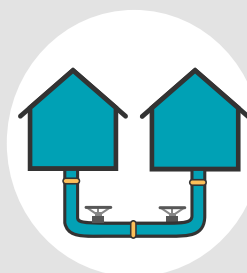
RESSOURCES

- **Prévention et Valorisation des Déchets :**
13 agents • 1 déchèterie gérée en régie, 1 quai de transfert • 3 bennes de collecte des ordures ménagères • 1 camion grue pour la collecte des points d'apport volontaire
• 2 camions ampliroll • 1 remorque pour le transport des bennes de déchèterie
1 fourgon pour la maintenance.
- **Service des eaux :** 14 agents

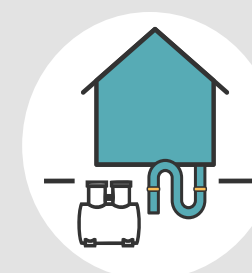
L'EAU POTABLE



L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



INDICATEURS

- **Eau et assainissement :**
Outils métiers pour gérer l'exploitation des ouvrages : télégestion, superviseur de stations... Flotte de véhicules et stock de matériel nécessaire aux premières urgences pour les agents de terrain.
- **Eau potable :** 2 913 000 m³ d'eau produits sur le territoire, 1 316 000 m³ d'eau exportés vers les collectivités voisines, 16 500 abonnés, 35 installations de production, 48 réservoirs, plus de 500 km de réseau (dont 50 km hors territoire)
- **Assainissement collectif :** 11 550 abonnés, volume facturé 1 442 000 m³, 18 stations d'épuration, 38 postes de relèvement, plus de 200 km de réseau
- **Assainissement non collectif :** moins de 6 700 habitants concernés, 3 100 installations, 500 contrôles / an

09 ENVIRONNEMENT

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LE SERVICE DES EAUX

LE SERVICE DES EAUX ASSURE :



- La relation aux abonnés : contrats, demandes, signalements d'incidents, réclamations



- La facturation : paiement en ligne par carte bancaire ou virement bancaire, en chèque, en espèces ou carte bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé, par prélèvement à l'échéance et par TIP SEPA.



- La fixation des tarifs



- L'élaboration des règlements de services (mise à jour effectuée fin 2021)



- La stratégie de programmation des investissements, études et travaux

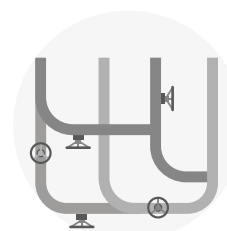


- La gestion et la préservation de la ressource en eau



- Le contrôle et le suivi de la performance du régisseur intéressé

LA SAUR ASSURE :



- L'exploitation au quotidien, les interventions sur le réseau et les stations



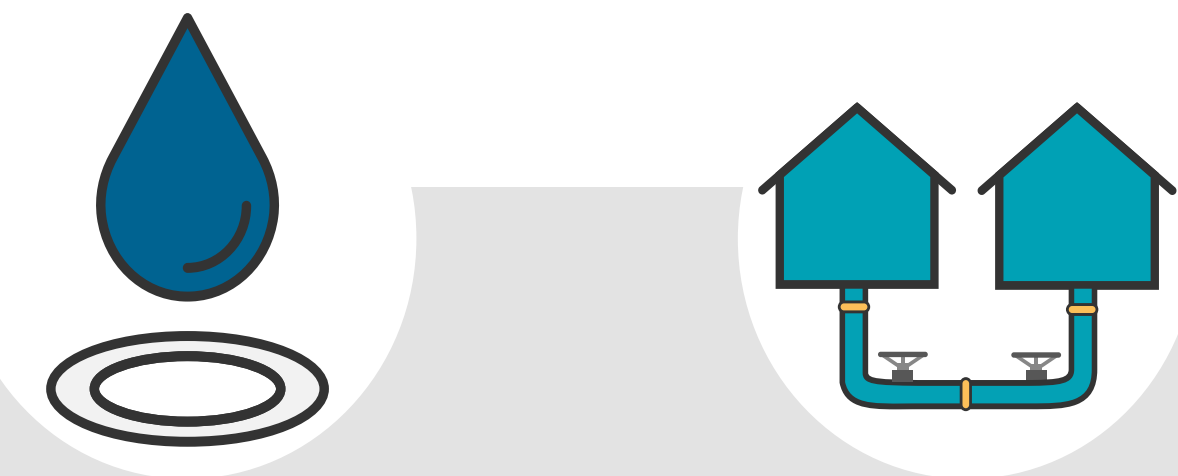
- L'entretien des ouvrages



- La relève annuelle des compteurs



- Les travaux de branchements neufs, à titre exclusif



Après plusieurs années d'élaboration, le service eau et assainissement de la Communauté de Communes devient « Service des Eaux » en 2021 et se réorganise pour s'adapter à la mise en place d'un nouveau mode de gestion en régie intéressée, confié à la SAUR depuis le 1^{er} juillet 2021. Depuis cette date, l'ensemble des habitants des communes du territoire peuvent bénéficier d'un service uniformisé, d'une même qualité de service et d'une tarification identique.

■ Avantages pour la collectivité :

- **Maîtrise accrue du service** : contrôle permanent et étroit sur les charges financières du régisseur (c'est la collectivité qui perçoit les recettes directement auprès des usagers).
- **«Souplesse» contractuelle possible** avec des engagements de résultats, de performance, des indicateurs de niveau de service fixés par contrat.
- **Maintien du lien direct** avec l'utilisateur par la collectivité via son service gestion clientèle et le déploiement d'outils numériques.
- **Programmation de l'ensemble des investissements** sur les réseaux, les stations d'épuration, les captages d'eau potable par la collectivité, la réalisation des études et la préservation de la connaissance du territoire, la gestion des ressources.

09 ENVIRONNEMENT

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2021 DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Le Service des Eaux du pôle Environnement et le service Études et travaux de la Communauté de Communes travaillent conjointement pour élaborer et piloter les schémas directeurs, maîtriser les investissements au travers du Plan Pluriannuel d'Investissement et centraliser la connaissance des enjeux liés à l'eau pouvant avoir des conséquences sur le développement des communes, les ressources et l'environnement.



© Alex Havret

ÉTUDES

- **Marcellaz-Albanais** : Travaux de bouclage du réseau de distribution d'eau potable (Secteurs Joudrain et Oilly)
- **Moye** : Travaux d'assainissement collectif et d'alimentation en eau potable (lieu-dit "Le Foug")
- **Hauteville-sur-Fier** : Travaux de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable (Route d'Etercy)
- **Sales** : Poste de relevage de Provonge (redirection des eaux usées du chef-lieu de Sales vers la station d'épuration de Rumilly)
- **Vaulx** : étude d'opportunité concernant la station d'épuration (étude comparée de différents scénarii relatifs aux modalités de rejet de la station)

TRAVAUX

- **Massingy** : renouvellement du réseau d'eau potable (secteur aval Griot)
 - **Rumilly** : travaux sur le réseau d'eau et d'assainissement (Rue Montpellier / Cœur de ville)
 - **Vallières-sur-Fier** : travaux sur le réseau d'eau et d'assainissement (Route de Verlioz)
 - **Rumilly** : Poste de relevage de la Néphaz : déplacement du point de rejet* du déversoir d'orage
- * Un point de rejet localise l'aboutissement du flux de pollution résiduel, après traitement en station d'épuration, au milieu naturel (extrémité d'un tuyau, forage d'injection, site d'infiltration...)*

Acquisition en cours d'un terrain sur Rumilly en vue de la construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées.

09 ENVIRONNEMENT

STRUCTURATION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

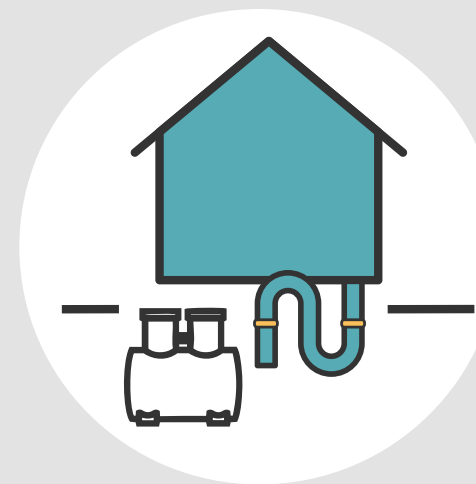
Le suivi des installations d'assainissement non collectif répond à un véritable enjeu de la salubrité publique et de préservation de l'environnement. Le SPANC assure sa mission en structurant ses services via de nouveaux marchés.

LANCEMENT D'UN MARCHÉ D'ENTRETIEN DES FOSSES

■ Élaboration et mise en œuvre d'un marché avec l'entreprise SCAVI pour collecter et traiter les matières de vidange des fosses. Le principe : **regrouper les demandes d'entretien pour bénéficier d'un tarif plus intéressant avec une garantie sur la qualité de la prestation par le choix d'une entreprise agréée.** Cette prestation a pour but de simplifier les démarches des usagers à des prix mutualisés. Les premières tournées de vidange ont été programmées dès janvier 2022.

BILAN DES INTERVENTIONS EN 2021

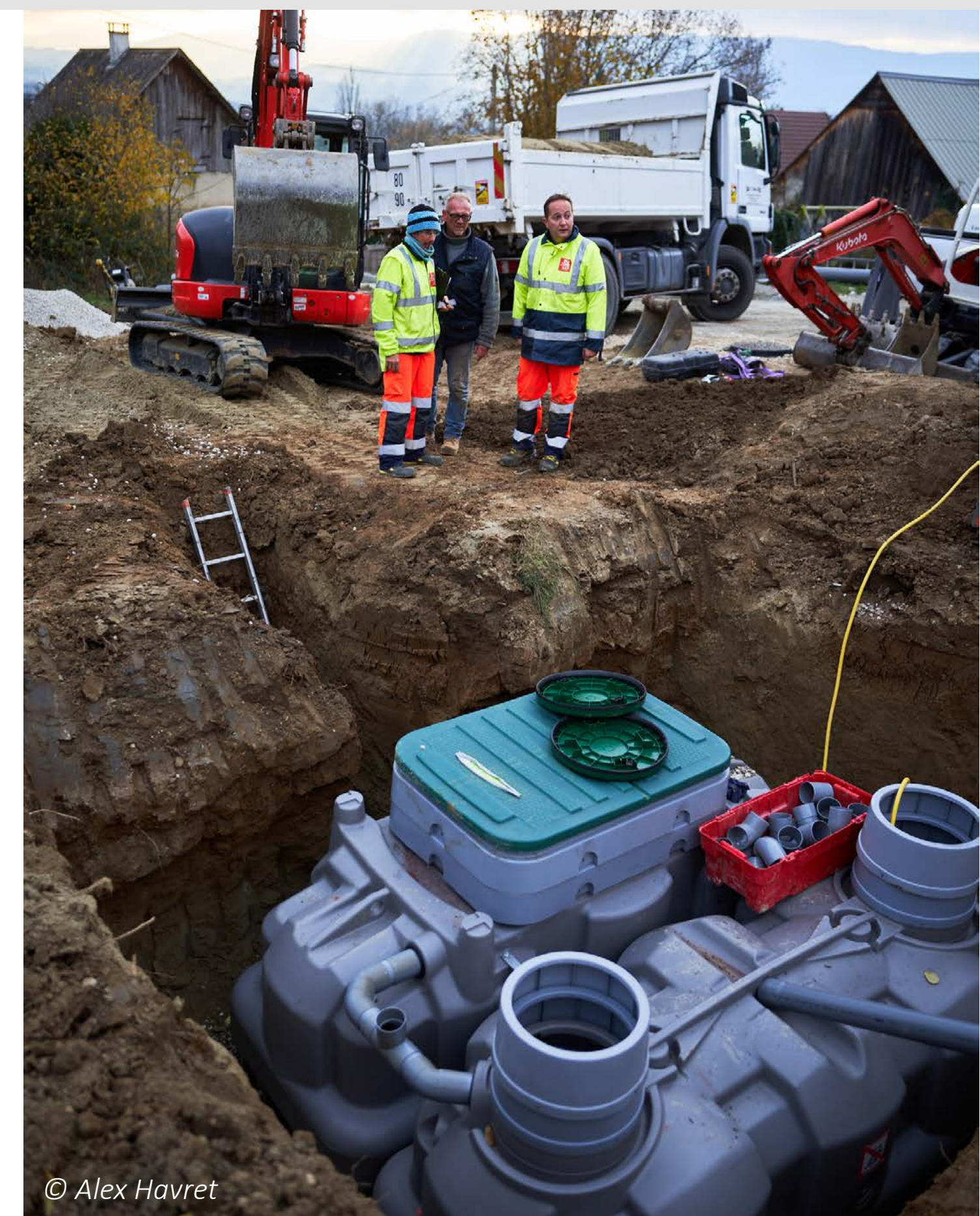
- En raison du contexte sanitaire, une suspension des contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien (initée au printemps 2020) a été maintenue au long de l'année 2021.
- **67 contrôles d'installations dans le cadre de ventes immobilières**
- **84 contrôles de bonne exécution dans le cadre d'installations neuves**
- En 2021, la Communauté de Communes a préparé **un marché pour l'externalisation d'une partie des contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien** afin de rattraper un historique de contrôle. Celui-ci sera mis en œuvre dès le 1^{er} trimestre 2021.



Le Service Public de l'Assainissement Collectif (SPANC) est entièrement assuré par le Service des Eaux de la Communauté de Communes, en régie directe. Le service accompagne les usagers du territoire en apportant son expertise et en contrôlant la conformité et le bon fonctionnement des installations individuelles, en proposant par ailleurs un service d'entretien préventif des fosses.

ÉVOLUER EN INTERNE ET STRUCTURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

- **Le SPANC a été réorganisé au sein du Service des eaux** avec l'arrivée d'un 3^e technicien, en partie en charge de l'assainissement non collectif, et un redécoupage du territoire entre les agents.
- **Le nouveau règlement de service du SPANC**, préparé tout au long de l'année 2020, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021.



© Alex Havret

09 ENVIRONNEMENT

ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN LES PROJETS D'URBANISME

Le service des eaux, en charge d'instruction des autorisations d'urbanisme, émet un avis sur tout projet lié à la gestion de l'eau et de l'assainissement sur le territoire.

- Il vérifie **le respect des règles en vigueur** et si **le projet ne porte pas atteinte** de par sa nature et sa localisation **à l'environnement** au sens large.
- Il donne à l'autorité administrative compétente (la mairie du lieu concerné) **les outils administratifs et législatifs nécessaires** permettant de justifier les décisions rendues sur les demandes d'urbanisme.



Le Service des Eaux de la Communauté de Communes instruit les demandes d'urbanisme et produit des avis techniques liés aux demandes de raccordement

DOSSIERS D'URBANISME TRAITÉS EN 2021

	2019	2020	Evolution 2019 / 2020	2021	Evolution 2020 / 2021
Permis de construire	209	413	98%	468	13 %
Permis d'aménager	10	13	30%	10	-23 %
Déclaration préalable de travaux	103	288	180%	494	72 %
Certificat d'urbanisme -a (demande d'informations sur le zonage, servitudes, préemption etc.)	2	1	-50%	2	100 %
Certificat d'urbanisme -b (demande de compatibilité entre le règlement et un projet bien précis)	17	14	-18%	20	43 %
TOTAL	331	716	116%	984	37%

BILAN DES AUTORISATIONS RENDUES EN 2021

- **Hausse globale du nombre de demandes d'urbanisme** (permis de construire et déclarations préalables de travaux) **et des certificats d'urbanisme** (systématiquement demandés par les notaires dans le cadre d'une vente afin de vérifier que les terrains sont bien raccordés aux réseaux d'eau et d'assainissement).
- Effet COVID : moins de mobilité de la part des propriétaires et donc moins de transferts de propriété.
- Très nette augmentation du nombre de **déclarations préalables de travaux**
- Majorité des demandes : pose de piscine ou de véranda, ce qui reflète une volonté marquée **d'améliorer la qualité globale des extérieurs (effet confinement)**.
- Nette augmentation des permis de construire, dûe à **la pression immobilière et l'attractivité toujours plus importante du territoire**.

09 ENVIRONNEMENT

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

PRÉPARATION AU LANCEMENT OPÉRATIONNEL DU PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) POUR 2022

Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.

Obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants, le PCAET définit :

- **Les objectifs stratégiques et opérationnels** en vue d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter
- **Le programme d'actions à réaliser** afin d'améliorer l'efficacité énergétique, d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de valoriser le potentiel en énergie de récupération, de favoriser la biodiversité pour adapter le territoire au changement climatique, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, d'anticiper les impacts du changement climatique...

La Communauté de Communes sera accompagnée dès 2022 d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour **engager un état des lieux et définir un plan d'action**. Elle souhaite associer à cette démarche **un large panel d'acteurs du territoire et travailler en cohérence avec les territoires voisins** ayant déjà établi leur PCAET ou étant en cours d'élaboration.



La Communauté de Communes est engagée dans une démarche de transition énergétique et écologique. Elle élabore actuellement un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et structure l'ensemble de ses projets au sein d'un Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

ENGAGEMENT POUR L'ÉLABORATION D'UN CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Le CRTE est un outil privilégié de contractualisation entre l'Etat et les territoires.

C'est un contrat basé sur 3 piliers structurants :

- **La transition écologique**
- **Le développement économique**
- **La cohésion territoriale**



- **Élaboration du contrat de janvier à octobre 2021**, dont une phase de concertations avec des partenaires élargis
- **Signature, en présence des partenaires, du 1^{er} CRTE de Haute-Savoie par la Communauté de Communes le 23 novembre 2021**. L'outil a été construit autour d'un projet de territoire et décliné en **7 axes stratégiques** :

Vivre avec son environnement et le préserver • Habiter • Se déplacer • S'alimenter • Travailler, Entreprendre • S'épanouir et s'accomplir • Accueillir.

Le plan d'action comprend 53 actions portées par différents maîtres d'ouvrage du territoire. Il sera enrichi et révisé annuellement, élargi à de nouveaux partenaires et permettra l'accès à des financements facilités pour les maîtres d'ouvrage concernés.

MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

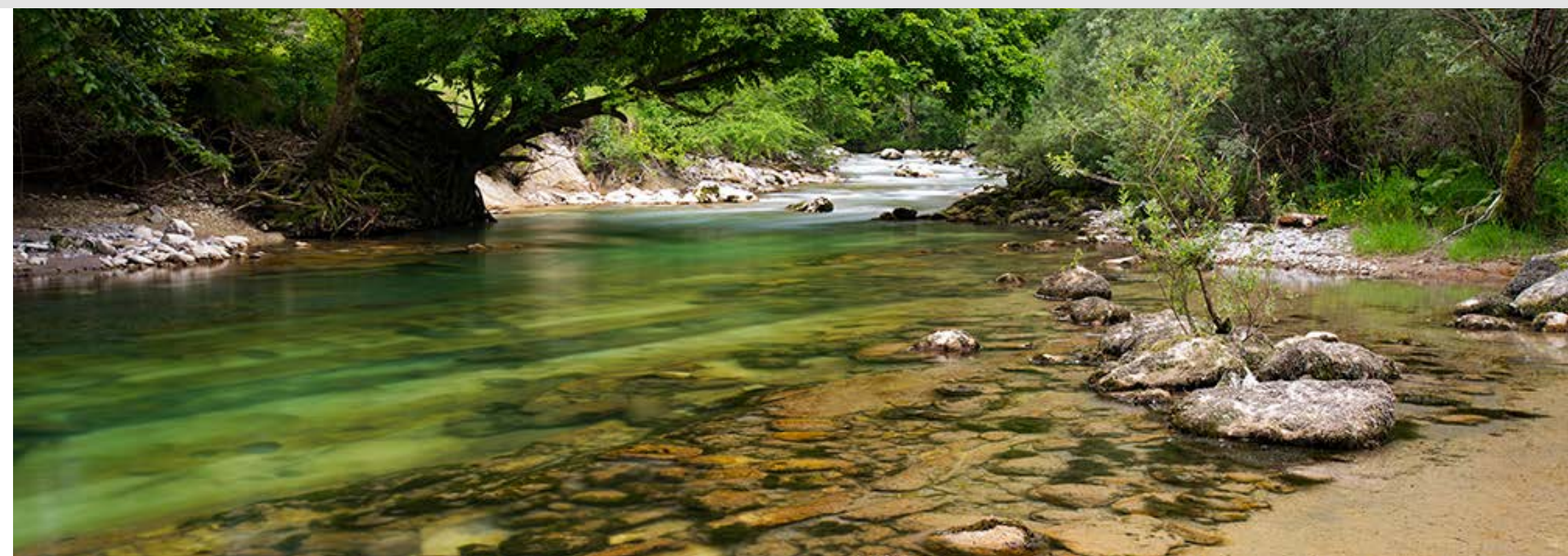
La GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) traite de l'état des berges et de ses boisements, des matériaux (sables, graviers, cailloux) que transportent les rivières, les systèmes d'endiguement, les zones humides, etc. La Communauté de Communes a confié la gestion de ces travaux aux organismes existants auxquels elle adhère (SILA, SMIAC et CISALB) afin de garantir une mise en œuvre cohérente des actions nécessaires dans ce domaine, à un coût mutualisé.

BASSIN VERSANT DU FIER : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE GRAND CYCLE DE L'EAU AU SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY (SILA)

- Le SILA a engagé un travail, dès 2020, visant la reconnaissance en tant qu'**Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)**. Ce travail a conduit le SILA à adopter de nouveaux statuts, approuvés par délibération de son comité syndical en date du 5 juillet 2021.
- Ces statuts prévoient **une nouvelle organisation territoriale pour l'exercice des compétences du Grand cycle de l'eau**, avec l'exercice par le SILA, sur l'ensemble du bassin versant « **Fier et lac d'Annecy** », de l'ensemble de la compétence GEMAPI à compter du 1^{er} janvier 2022, et de certaines missions « Hors-GEMAPI ». La Communauté de Communes a approuvé les nouveaux statuts et adhère au SILA depuis le 1^{er} janvier 2022, permettant le transfert de la compétence.



La qualité de l'eau et des milieux récepteurs est primordiale pour le territoire, a fortiori dans un contexte de croissance de la population et d'évolution de ses besoins. La Communauté de Communes engage avec ses partenaires des actions contribuant à la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau.



LES ÉTUDES RÉALISÉES EN 2021

- **Bassin versant du Chéran (gestionnaire SMIAC) :**
 - Étude multi-thématique du bassin versant du Dadon
 - Étude détermination des débits minimum biologiques et des volumes maximum prélevables et Plan de Gestion de la Ressource en Eau sur le bassin versant du Chéran de volume prélevable
- **Bassin versant du Fier (via le SILA) :**
 - Plan de gestion sédimentaire
 - Plan de gestion stratégique des zones humides
 - Plan de gestion des boisements des berges
 - Stratégie de gestion des plantes invasives.

09 ENVIRONNEMENT

PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

CLÔTURE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

■ Aménagée en 2002, la déchèterie devait être **rénovée et mise en conformité**.

■ **3 objectifs :**

- Optimiser le fonctionnement
- Améliorer l'accueil des usagers et les conditions de travail des valoristes
- Sécuriser le site visé par de nombreux actes de vandalisme

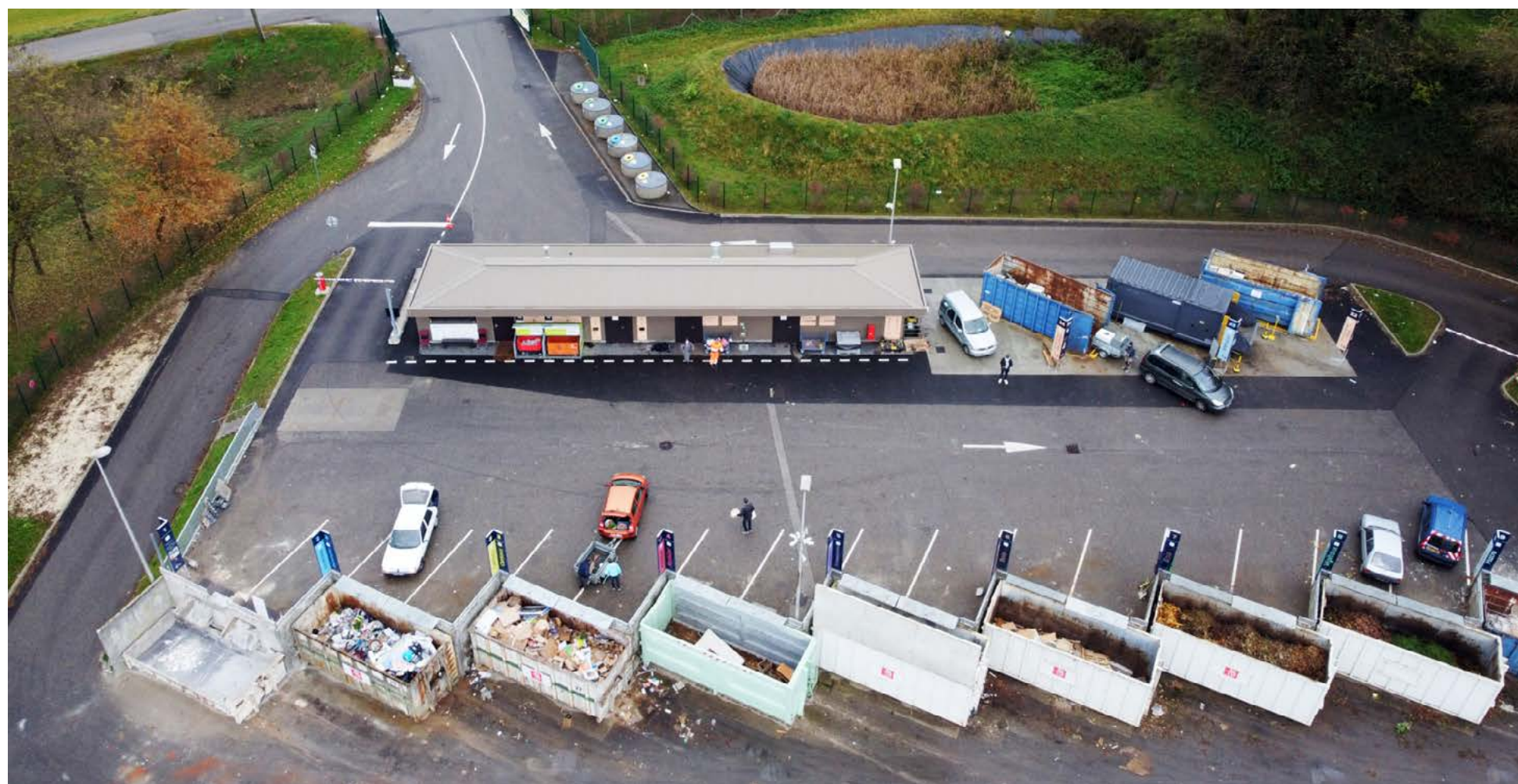
■ **Calendrier des travaux : juin 2020 - mai 2021**

■ **Coût total de l'opération : 1 093 506.78 € HT.**

Financement Contrat Ambition Région : 192 000.00 €

Fonds propres : 901 506.78 €

■ **Maintien du site en activité** pendant les travaux, sauf fermeture inévitable (1 journée pour la réalisation des enrobés)



INAUGURATION LE 1^{er} OCTOBRE 2021
ANIMATIONS GRAND PUBLIC LE 2 OCTOBRE 2021



■ Après une année de travaux, **l'inauguration de la déchèterie réhabilitée a eu lieu le vendredi 1^{er} octobre**. A cette occasion **le nouveau mur pédagogique a été dévoilé**. Composé de 5 panneaux, ce mur a pour but d'informer les usagers et habitants du territoire sur les grands enjeux de la gestion des déchets et de les y sensibiliser :

• Qu'est-ce qu'une déchèterie ? • Quelle seconde vie pour nos déchets ? • Qu'y a-t-il dans nos poubelles ? • Zoom sur une filière locale : le compostage des végétaux • Pourquoi et comment réduire nos déchets ?

■ **Samedi 2 octobre matin, des animations grand public ont été proposées aux usagers de la déchèterie** sur les thématiques de la prévention des déchets, du tri et du recyclage et de la valorisation locale des végétaux (démonstration de broyage).



09 ENVIRONNEMENT

PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

MISE EN SERVICE DU CONTRÔLE D'ACCÈS
LE 2 NOVEMBRE 2021

- Parmi les changements apportés par la réhabilitation de la déchèterie intercommunale à Rumilly, **un nouveau dispositif de contrôle d'accès par lecteur de plaques minéralogiques a été installé et mis en service début novembre 2021.**

Déchèterie intercommunale de Rumilly

NOUVEAU ! Contrôle d'accès par lecture de votre plaque d'immatriculation

+ SIMPLE + FLUIDE + SÉCURISÉ

ENREGISTREMENT PRÉALABLE OBLIGATOIRE

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

www.rumilly-terredesavoie.fr

le service déchets
de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
Pôle Environnement - Service prévention et valorisation des déchets
3 Place de la Manufacture - BP 69 | 74152 RUMILLY Cedex
04 50 01 86 91 | dechets@rumilly-terredesavoie.fr

Le contrôle d'accès sera effectif en septembre 2021 mais il est vivement conseillé de vous inscrire dès maintenant afin de continuer à bénéficier d'un accès à la déchèterie !

[f](https://www.facebook.com/rumillyterredesavoie) [in](https://www.linkedin.com/company/rumilly-terredesavoie) www.rumilly-terredesavoie.fr

RUMILLY
TERRE DE SAVOIE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

■ Désengorger la déchèterie

- Réguler le nombre de véhicules en haut de quai et améliorer la fluidité de circulation dans l'enceinte de la déchèterie
- Maîtriser et réguler l'origine des apports (restriction de l'accès aux seuls habitants/professionnels du territoire)
- Mieux accompagner les usagers dans leurs gestes de tri grâce à une plus grande disponibilité des agents valoristes
- Encourager les professionnels à regrouper leurs apports

■ Optimiser les coûts et les recettes

- Permettre une facturation simplifiée pour les professionnels (facturation automatisée : plus de simplicité dans les démarches)
- Ne plus faire supporter les coûts de gestion des déchets extérieurs au territoire par les administrés de la Communauté de Communes

TONNAGES DE DÉCHETS PAR HABITANT

		2020	2021	
	Population	32 497	32 657	
Ordures ménagères résiduelles	Tonnages	7 576	7 518	-0,8%
	Ratio kg/hab	233,12	230,22	-1,2%
Collecte sélective des déchets recyclables	Tonnages	2 105	2 202	4,6%
	Ratio kg/hab	64,76	67,42	4,1%
Déchèterie	Tonnages	6 561	7 574	15,4%
	Ratio kg/hab	201,89	231,94	14,9%
Textiles	Tonnages	61	108	75,6%
	Ratio kg/hab	1,89	3,30	74,8%
Déchets des pros*	Tonnages	765	712	-6,9%
	Ratio kg/hab	23,5	21,8	-7,3%
TOTAL	Tonnages	17 067	18 114	6,1%
	Ratio kg/hab	525,2	554,7	5,6%

*collecte cartons, FFOM, déchets déposés au quai de transfert de Broise

PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

FOCUS PRÉVENTION 2021

■ SENSIBILISER AU COMPOSTAGE

- 128 composteurs individuels distribués (2 868 depuis 2003) • Compostage partagé : 1 site installé à Rumilly, 2 sites supprimés pour cause de mauvaise utilisation (12 sites au total sur le territoire). 2160 kg de compost mûr tamisé distribué • 3 sites de compostage en établissements scolaires et 1 au centre de loisirs d'Ecle (juillet et août) • 10 communes ont emprunté le broyeur à végétaux pour 50 tonnes broyées

■ SENSIBILISER À LA RÉUTILISATION DES OBJETS

- Aide au tri pour les associations : 2 prêts de matériel (600 gobelets réutilisables)

■ ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES (SIVALOR)

- 54 animations scolaires tri/recyclage/consommation, compostage, 1003 élèves touchés. • 15 animations en mairies, centres de loisirs, CADA 242 personnes sensibilisées • 14 tenues de stand (marchés et autres manifestations) 574 personnes sensibilisées • 21 dotations en caissettes de tri • 5 prêts de matériel de tri ou fabrication de papier recyclé (associations, écoles, mairies)

ÉTUDE SUR LA GESTION DES BIODÉCHETS

Le tri à la source des déchets alimentaires des ménages sera rendu obligatoire le 31 décembre 2023.

- L'étude initiée par le SIVALOR en 2019 s'est terminée en 2021 et a permis d'établir des outils d'aide à la décision pour fixer un schéma territorial, s'inscrivant dans les objectifs de la loi. **La collectivité a choisi de s'orienter vers le scénario « tout compostage ». Ce choix correspond à un déploiement du compostage de proximité.**
- Suite à cette 1^{re} étude, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été recrutée en fin d'année 2021 pour **accompagner la collectivité dans l'organisation logistique et organisationnelle de ce dispositif, pour un déploiement à programmer entre 2022 et 2023.**
 - *Distribution de 5700 composteurs aux usagers en habitat individuel*
 - *Création de 200 sites en habitat collectif*
 - *Mise en place de 75 sites en structures professionnelles*

PROJET DE CRÉATION D'UNE RECYCLERIE

La Communauté de Communes porte un projet de création d'une recyclerie sur son territoire.

- Proposer une offre de consommation alternative et locale répondant aux principes de développement durable : économique, social et environnemental
- *Créer des emplois d'insertion relevant de l'économie sociale et solidaire*
- *Se mettre en conformité avec l'obligation réglementaire de réduction des déchets et de réemploi*
- *Proposer un projet de territoire « volontaire », répondant aux besoins de la population et de la collectivité sur des bases de développement durable.*
- Recrutement d'une AMO et démarrage en octobre 2021 d'une étude de faisabilité se terminant en mai 2022. Cette étude permet d'identifier les besoins et enjeux de la création de filières de réemploi et de préparation au recyclage sur le territoire. A partir de ce diagnostic, **une stratégie sera définie pour valider le projet de recyclerie implantée sur le territoire, dans ses dimensions techniques, foncières, financières, juridiques et sa communication.**

10 TOURISME



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- **Travaux pour le lancement d'un 2^e schéma directeur de la randonnée** (1^{er} schéma 2016-2021). Ce document stratégique permet de recenser, organiser et développer l'offre actuelle en dressant les orientations stratégiques du territoire à court et moyen terme.
- Promotion touristique déléguée à l'**Office de Tourisme Rumilly Albanais en tant qu'Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC)**



RESSOURCES

- **Sentiers de randonnée**
Pose des deux tables d'orientation et finalisation des petits aménagements sur les sentiers : 40 000 € d'investissement
- **Office de Tourisme Rumilly Albanais :**
subventionnement de 3 salariés à temps plein



OUTILS

- **Sentiers de randonnée** : 250 km de sentiers VTT • Pose des 2 tables d'orientation • Entretien courant du Balisage • Pose du balisage sur 2 liaisons de parking jusqu'au départ des sentiers • Pose d'un éco compteur sur le sentier des Balcons de la Montagne des Princes (évaluation de la fréquentation du site)
- **Office de Tourisme Rumilly Albanais :**
 - Président : M. Eddie TURK-SAVIGNY. VP : Mme Myriam MOUMEN. 16 membres au collège des élus et 14 membres au collège des socioprofessionnels
 - 2890 visiteurs au guichet (baisse de 40% par rapport à 2019, mais une hausse de 11% par rapport à 2020)
 - Plan de communication commun « Rendez-vous en terre (mé)connue » avec 2 destinations voisines / OT partenaires Haut-Rhône et Alter'Alpa
 - Espace boutique : + 100 références de produits locaux (dont cartes de pêche) : CA : 17 146 €

10 TOURISME

SENTIERS DE RANDONNÉE

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RANDONNÉE

La Communauté de Communes a réalisé en 2016 son 1^{er} schéma directeur de la randonnée, pour dresser les orientations stratégiques sur une durée de 5 ans, soit jusqu'en 2021.

- Bilan : de nombreux aménagements ont vu le jour sur le territoire :
 - **La reprise du balisage sur plusieurs itinéraires VTT et pédestres** : Les Portes de l'Albanais, Les Chemins du Soleil, Les Etangs de Crosagny, La Chapelle de Ligny.
 - **Le balisage de nouveaux sentiers VTT** : Le Clergeon, Les Postes à Lait, Les Collines de l'Albanais.
 - **La création de parkings au départ des itinéraires** (Sentier du Sanglier)
 - **L'entretien des chemins** (petit élagage, débroussaillage, etc.).
 - **La pose de 2 tables d'orientation** sur la boucle Les Balcons de la Montagne des Princes.

La Communauté de Communes travaille actuellement en collaboration avec l'Office de Tourisme, les communes et les associations du territoire à la rédaction d'un second schéma; il comprendra notamment l'uniformisation du balisage, la création de nouveaux itinéraires pédestres et VTT, la création d'une offre de randonnées à destination des cavaliers, la valorisation des sentiers existants et la connexion de ces derniers entre eux et avec les territoires voisins.



INAUGURATION DE TABLES D'ORIENTATION SENTIER LES BALCONS DE LA MONTAGNE DES PRINCES

- **2 nouvelles tables d'orientation installées au printemps 2021, ont été inaugurées le 10 septembre 2021.** C'est le fruit d'un travail collaboratif entre la Communauté de Communes et la commune de Vallières-sur-Fier, avec un accompagnement technique et financier du Département de la Haute-Savoie.

STRATÉGIE TOURISME ET LOISIRS

- **La Communauté de Communes a adopté sa stratégie Tourisme et Loisirs au conseil communautaire du 31 janvier 2022.**

Cette stratégie définit sur le territoire de la Communauté de Communes pour 5 ans les actions à mettre en œuvre dans le cadre des objectifs suivants :

- Pouvoir fédérer le territoire et ses acteurs autour d'objectifs communs, valorisant l'identité et les atouts de la « destination » ;
- S'appuyer sur un programme d'actions clairement défini, feuille de route du mandat en cours ;
- Répondre à une demande croissante des habitants et nouveaux résidents en termes d'activités et de loisirs ;
- Pouvoir afficher l'ambition lors des échanges avec les partenaires extérieurs et territoires voisins.

Cette stratégie définit ainsi 6 axes d'intervention stratégique déclinés en un programme de 26 actions : Réenchanter la Ville • Dynamiser la base de loisirs • Accroître et qualifier les lits touristiques • Équiper et renforcer l'offre de sports et loisirs • Développer un tourisme de savoir-faire • Déployer un marketing ciblé et ouvert vers l'extérieur

11 CULTURE



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- **Organisation et coordination depuis 2009 de 4 séances estivales de cinéma de plein air : «Ciné d'été»**, en partenariat avec Cinébus74, l'équipe de proximité culturelle de Rumilly (OSCAR, association Passage, espace Croisollet, Pôle Médico-Social, CAF) et le cinéma de Rumilly. L'objectif : associer insertion sociale et accessibilité culturelle via la diffusion gratuite d'un film.
- **Organisation et financement depuis 2010 des projets d'éveil musical dans les écoles primaires du territoire** pour élargir les pratiques d'éducation musicale et développer l'échange entre écoles via la mutualisation des ressources.



RESSOURCES

- **Cinéma de plein air :**
 - Budget : 8 882.49 €
 - 300 participants / séance
 - Partenariat avec Cinébus, l'association OSCAR, le cinéma Les Lumières de la Ville à Rumilly et les communes hôtes
- **Éducation artistique et culturelle dans les écoles primaires :**
 - Budget : 66 500 €
 - Partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale (IEN)-Circonscription de Rumilly et l'Ecole de Musique, de Danse et de Théâtre de la Ville de Rumilly et de représentants d'écoles qui reflètent la diversité du territoire



BILAN 2021

- **Cinéma de plein air :**
 - Vendredi 2 juillet au Quartier des Grumillons à Rumilly : «En avant» + Animations OSCAR sur le thème de la magie
 - Samedi 17 juillet à Sales : « L'appel de la Forêt »
 - Samedi 31 juillet à Moye : « Marche avec les Loups »
 - Samedi 21 août à Saint-Eusèbe : « Hors-normes »Organisation jeu-concours : 20 gagnants (places gratuites cinéma Rumilly)
- **Education artistique et culturelle dans les écoles primaires :**
 - **Simplification du financement des projets** (subventionnement unique par classe) et refonte du dossier d'appel à projet initié fin 2020. Conventions financières et pédagogiques intégrées dès la rentrée 2021.
 - **Bilan année scolaire 2021/2022 :** 29 projets, 16 intervenants, 122 classes, 2 997 élèves, 66 731 € subventionnés par la Communauté de Communes

RU
TERRE
DE
SAVOIE **MI**
LLY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MERCI DE VOTRE ATTENTION